

Les Rapports Etat-Societe Civile dans le Processus Politique en Afrique Centrale: Les Montages Civilisateurs et Décivilisateurs du Pouvoir et du Droit

*Mathias E. O. Nguini **

Introduction: Dialectique De La Civilisation Et De La Decivilisation Des Moeurs Sociopolitiques Au Coeur De L'Afrique

Le champ d'interprétation de la dialectique Etat-société en Afrique Centrale s'organise autour d'un ensemble de visées et de perspectives relatives à l'interdépendance de ces deux sites historiques permettant d'observer la dynamique sociale et politique des pays s'inscrivant dans cette sous-région continentale. Il apparaît en effet judicieux d'étudier "la sociologie des processus en cours" de cerner le "changement" comme "processus de mutations sociales et politiques" caractérisant les "deux pôles "Etat" et "société" [Sindjoun, 1999: 1-7].¹

L'analyse sociogénétique et sociostratégique de "l'Etat" et de la "société" envisage ces pôles organisationnels et transactionnels à travers des "modèles d'interpénétration" mettant en valeur "l'interdépendance en tant qu'alliés mais aussi en tant qu'adversaires" de ces "configurations" formées par "l'interpénétration des actes d'un groupe d'individus interdépendant" [Elias, 1981: 157].

L'examen qui sera procédé vise à examiner comment – dans le cadre géographique de l'Afrique Centrale – le "champ étatique" jusque-là nettement placé sous la "tutelle des bureaucraties postcoloniales", est confronté à des dynamiques de changement exprimées dans le processus d'affirmation d'une "société civile" qui progressivement "prend forme et s'institutionnalise". [Mbembe, 1992: 52].

L'analyse socio-politique mise en forme et mise en œuvre pour rendre compte des rapports entre Etat et société en Afrique Centrale s'appuiera sur un socle épistémologique relationnel soulignant "la relation dialectique entre l'Etat et la société". [Fatton, 1995: 67].

L'étude de la "configuration" de "l'Afrique Centrale" comme "ensemble de tensions" structuré par la dialectique sous-régionale d'interaction des Etats et des sociétés se doit d'accorder une considération soutenue aux luttes de définition de ce cadre géographique. [Elias, 1981: 157].² Selon le cadre d'intégration régionale où on se situe, que ce soit la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) héritière de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC), ou la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), on constate que "chaque institution procède à une construction de l'Afrique Centrale". [Sindjoun, 1995: 96].

Ces précisions épistémologiques permettent d'affiner l'explication et la compréhension des rapports Etat-société en Afrique Centrale. Dans le souci de relativiser les biais liés aux approches centrées sur l'Etat (statocentrisme), ou sur la société (socio-centrisme), "l'Etat et la société sont conceptualisés comme deux variables en intersection et potentiellement indépendantes à distinguer du processus politique comme variable dépendante". [Chazan, 1988: 123].

La conceptualisation des rapports Etat et société dans la sphère sous-régionale d'Afrique Centrale entend "prendre en considération le degré approprié de contrainte associé à la dominance de l'Etat et attire l'attention sur les transactions politiques entre l'Etat et les organisations autonomes et citoyennes" afin de cerner les processus de formation de la "société civile" [M. Bratton, 1989: 409]. Dans la dialectique Etat-société, la "société civile" qu'on peut conventionnellement définir comme "la sphère privée constituée d'activités économiques, culturelles et politiques résistant aux incursions de l'Etat" [Fatton, 1992: 4-5] s'organise progressivement en Afrique Centrale face à la "puissance coercitive représentée par l'Etat" dont la structuration prédominante correspond à un "gouvernement prédateur" [Fatton, 1995: 168] [Fatton, 1992].

La socio-analyse stratégique et dialectique des rapports Etat-société en Afrique Centrale conduit à poser dans les pays relevant de cet espace géopolitique, "le problème du gouvernement en général" sans se dispenser pour autant d'élucider les questions liées à la "diversité des régimes de violence" effectivement constatée dans cette sphère sous-régionale [Mbembe, 1990: 18-19].³ L'analyse conduite est en effet tenue d'opérer un examen socio-politologique soutenu de la dynamique historique des configurations du "gouvernement" – entendu dans une perspective foucauldienne – comme "ensemble d'actions sur des actions possibles" qui "opère sur le champ de possibilité où vient s'inscrire le comportement des sujets agissants" afin de saisir dans les rapports entre les pôles sociologiques de l'Etat et de la société, l'évolution de la "manière de diriger la conduite d'individus ou de groupes"

[Foucault 1984: 313-314]. L'étude socio-politique des configurations différenciées des "régimes de violence" dans les Etats et les sociétés d'Afrique Centrale s'attachera à analyser "le problème des rapports entre l'exercice du pouvoir et de la coercition, la production de la violence et les dynamiques de l'accumulation" [Mbembe, 1990: 7]. Il s'agit alors à partir d'un travail sociologiquement et historiquement documenté de savoir si les configurations du pouvoir dans les pays d'Afrique Centrale en font des "sociétés gouvernées par l'Etat" ou des "Etats gouvernés par la société". [Hayward, 1996: 11].

Une telle démarche permet d'examiner l'évolution des régimes de violence – à travers différentes conjonctures politiques et sociales – et évite à l'analyse de faire preuve d'un fétichisme qui sacrifie à l'air du temps en affirmant de manière sentencieuse et toute aussi péremptoire qu'"en Afrique centrale, les années quatre-vingt-dix auront été celles de la guerre" [Bayart, 1997: 185]. Cette manière d'"histoire naturelle" des "crises politiques" qui s'énonce en l'occurrence à partir du "phénomène-effet" que constitue la guerre comme figure et conjoncture de mobilisation engageant Etats et sociétés d'Afrique Centrale, peut obérer la compréhension des configurations politiques et sociales tendant à une concentration effective de moyens de pouvoir [Dobry, 1986-1992].

L'examen pertinent de l'exercice de la coercition étatique et sociale en Afrique se doit de prendre en considération en relativisant une interprétation finaliste le "processus de recherche hégémonique" s'appuyant dans les formations post-coloniales d'Afrique sur les scénarios extrêmes de "modernisation conservatrice" (Rwanda, Burundi), ou des "situations révolutionnaires" (Rwanda, Tchad), ou sur le schéma substitutif des "régimes personnalisés" (Centrafrique, Guinée Equatoriale, Gabon) et enfin sur "l'assimilation réciproque des différents segments d'élite" (Cameroun) [Bayart, 1989: 157-223].

Toujours est-il que cette diversité des scénarios socio-historiques de (trans)formation et (re) fondation de l'Etat ne saurait occulter la disqualification décisive de la démocratie représentative et parlementaire au profit de l'autocratie administrative et autoritaire en Afrique Centrale.

L'analyse consistante et cohérente des configurations politiques des rapports Etat-société en Afrique Centrale est tenue de traiter des dynamiques de réorganisation de "l'équilibre des tensions" – caractéristique des formations post-coloniales comme "unités de survie" – par l'emprise des sphères de coordination élaborées autour d'un "pouvoir central" à structuration autoritaire [Elias, 1976]. Ce pouvoir central est en effet soumis à une dynamique de "décompression autoritaire" qui remet en question son emprise monopoliste et l'expose aux logiques d'un "processus de démocratisation" [Bayart, 1991] [Medard, 1990]. C'est qu'en effet, un regard sociologique souligne que "l'expérience politique actuelle des Etats de l'Afrique Centrale témoigne d'une évolution timide vers l'Etat de droit", même si cet examen montre que les "modèles de transition démocratique sont variés" dans

cette constellation sous-régionale [Sindjoun, 1995:96]. En dépit de la prévalence de la configuration socio-historique de la “Révolution passive post-coloniale”, les Etats et les sociétés d’Afrique Centrale sont confrontés à la prolifération tactique et stratégique des “pratiques de déconstruction des autoritarismes et des totalitarismes” qui renouvellent l’intérêt pour l’analyse des “conditions de formation et d’étiologie des mouvements sociaux” [Bayart, Mbembe, Toulabor, 1992: 13]. Il semble qu’un examen approprié du balancement entre autoritarisme et parlementarisme dans les formations sociales et politiques ressortissant des postcolonies d’Afrique Centrale soit nécessaire pour une compréhension pertinente de la dialectique Etat-société dans cet ensemble géo-politique. C’est dans cette optique qu’il convient d’observer comment les configurations prévalentes de l’autoritarisme évoluent dans un contexte d’ouverture et d’institutionnalisation d’un “régime démocratique” réorganisant la compétition pour le contrôle des monopoles étatiques par la légitimation des “combats éliminatoires périodiques pacifiques” – comme procédures concurrentielles – permettant “d’acquérir le droit de disposer du monopole d’occuper les positions- clefs” dans “une compétition soumise au monopole et réglée par l’administration monopoliste” [Elias, 1976: 43].⁴ Des logiques socio-politiques et juridico-politiques de “refonte du gouvernement des conduites” s’expriment dans ces manœuvres institutionnelles et organisationnelles de reconfiguration ou de transfiguration des dynamiques autoritaires et militaires en dynamiques libertaires et parlementaires [Gautier, 1996: 21] [Owona Nguini, 1998: 100].

L’analyse des rapports Etat-société dans la constellation sous-régionale d’Afrique Centrale peut heuristiquement tirer parti d’un “bilan de l’autoritarisme” et d’une évaluation des “perspectives démocratiques” pour procéder à un examen sociologique de la dialectique du champ étatique et des groupes sociaux dont la structure algorithmique s’élabore autour d’observations et d’énonciations sur les chances de transformation civilisatrice du contexte social d’un “Etat prétorien” au sein duquel la “lutte pour le pouvoir n’est pas médiatisée par des institutions” [Medard, 1990: 96] [Huntington, 1968]. C’est à cette condition que l’étude ici envisagée peut mettre à l’épreuve ses hypothèses décisives sur la civilisation ou la décivilisation des murs socio-politiques à travers l’analyseur que constitue les relations Etat et société en Afrique Centrale examinées dans le cadre diachronique du passage de la configuration “d’un Etat militaire et d’une société prétorienne” (I) à celle “d’un Etat parlementaire et d’une société citoyenne” (II).

I.– La Croissance Paradigmatique Et La Decroissance Systematique D’un Etat Militaire Et D’une Société Pretorienne: la crise de prévalence du modèle socio-politique monopoliste

En dépit de la diversité de configuration des ordres politiques de l’Afrique Centrale définie stricto sensu (Cameroun, Congo, Centrafrique, Gabon, Guinée Equatoriale

et Tchad) ou lato sensu (Zaïre, Congo, Angola, Burundi, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe en plus des pays cités plus haut), l'on ne pourrait que difficilement contester la prévalence de logiques autoritaires. En cela, les sociétés politiques post-coloniales d'Afrique Centrale se distinguent fort peu de celle des autres sous-régions de l'Afrique subsaharienne et s'inscrivent dans la logique prévalente selon laquelle "les conflits qui opposent les groupes et les individus en vue de l'accès aux ressources politiques [se] trouvent exacerbés, d'où une propension marquée au recours à la violence pour régler les conflits" [Medard, 1991: 93]. Malgré la variété des formules politico-institutionnelles et socio-organisationnelles, les postcolonies d'Afrique Centrale s'inscrivent dans le contexte sociologico-historique subsaharien où "l'Etat est faiblement institutionnalisé et peu différenciée de la société" et "le politique, l'économique, le social et particulièrement le domestique s'interpénètrent" [Medard 1991: 29]. En dépit de la structuration monopoliste et autoritaire de ses unités d'action, l'institution étatique en Afrique Centrale peut tirer parti du rapport ambigu-existant d'ailleurs dans l'ensemble des postcolonies subsahiennes – entre les dominants et les dominés –, pour bénéficier de "l'amour du censeur" confortant la prévalence politique de la bureaucratie qui le contrôle [P. Legendre, 1976]. Et l'exemple de l'Etat gabonais dans la mise en œuvre de son "monopole de la violence" montre comment la confiscation du pouvoir d'Etat n'exclut pas des transferts inconscients exprimant le désir d'Etat chez les dominés. [J.J. Nambo, 1993:173].

L'analyse ne saurait cependant méconnaître sans dommage, les logiques de pression coercitive exercées par les agents et les agences d'un "Etat prédateur" doté d'un "projet disciplinaire" qui sont confrontés à la mise en œuvre d'une "capacité de défiance" de la "société civile" qui "peut avoir une existence même au milieu des structures les plus autoritaires" [R. Fatton, 1995: 71]. C'est pourquoi l'on étudiera les problèmes d'organisation de "sociétés où l'Etat mène le jeu politique" avant d'examiner comment les "relations groupes-gouvernements" peuvent y faire naître des chances de mobilisation contre cet ordre des choses [Hayward, 1996: 13].

L'examen de la dynamique qui conduit à la crise de prévalence du modèle socio-politique monopoliste, requiert d'analyser successivement "les problèmes prégnants d'organisation d'un gouvernement tutélaire de la société par l'Etat" (A) et "les chances émergentes de mobilisation contre le gouvernement hégémonique de la société par l'Etat" (B).

A.- Les Problèmes Pregnants D'organisation D'un Gouver-Nement Tutélaire De La Société Par L'état: les contraintes de reproduction d'un cycle bureaucratique du pouvoir

La dynamique de monopolisation du pouvoir par les institutions étatiques a prévalu de façon décisive dans l'ensemble géopolitique pris en considération dans l'étude.

Des années soixante aux années quatre-vingt dix, “pendant une trentaine d’année, les sociétés d’Afrique Centrale ont essentiellement connu des régimes principalement marqués par le souci d’une unité nationale à construire par et autour de l’Etat et du parti unique avec tout ce que cela pouvait signifier de monopole” [Maugenest, 1995: 8]. La prévalence politico-institutionnelle de l’autoritarisme dans la sous-région s’est exprimée dans le choix de formules d’autorité privilégiant le pouvoir présidentiel comme expression du pouvoir d’Etat et favorisant le “gouvernement personnel” [Jackson, Rosberg, 1982].⁵ L’examen adéquat et adapté de l’orientation et de l’organisation autoritaires des configurations politiques en Afrique Centrale ne saurait perdre de vue les dynamiques sociales et “les pratiques populaires qui limitent et relativisent le champ étatique en assurant une certaine revanche de la société civile sur celui-ci” [Bayart, 1983: 37].

L’analyse examinera d’abord le déploiement de l’autoritarisme qui permet la mise en œuvre d’une “aliénation impérative et injonctive de la société par l’Etat” (1) avant d’examiner son ajustement par la pratique d’un échange visant à obtenir “l’adaptation coopérative et persuasive de la société par l’Etat” (2).

1.- L’aliénation impérative et injonctive de la société par l’Etat: puissance autoritaire du souverain, domination réglementaire et techniques disciplinaires de gouvernement

Au-delà de leur diversité, les structures de domination existant dans les Etats comme le Cameroun, le Gabon ou le Congo favorisent des régimes de pouvoir sublimant la “souveraineté” configurée de façon monopoliste et néo-mercantiliste dans une logique de “police” bloquant le développement de “l’art de gouverner”. [Seglard, 1992: 134] [Foucault, 1986: 31].⁶

C’est pourquoi les logiques politico-institutionnelles qui y mettent en forme la domination, privilégient une nette concentration des moyens de souveraineté perceptible dans le fait que “les dix Etats d’Afrique Centrale se sont tous progressivement dotés de régimes présidentiels permettant jusqu’au début de la décennie quatre vingt-dix, une concentration de la totalité des pouvoirs ...” [Decraene, 1993: 13]. L’élaboration indigène des cours politiques au Cameroun ou au Tchad ou encore au Gabon ou au Burundi est marquée par les prépondérance d’“une approche administrative, coercitive même de l’autorité” dont la Centrafrique sous Bokassa est une expression emblématique [Bayart, 1983b: 25]. Dans un tel contexte, les structures autocratiques et bureaucratiques procèdent à une “autoprogrammation” de leur activité et interviennent dans l’organisation du “cycle du pouvoir” sans recourir à la médiation institutionnelle du “souverain” formel, parce qu’elles s’appuient sur le contrôle monopolistique de la “formation de la volonté politique” [Habermas, 1997: 187]. L’ensemble des configurations politiques dans les sociétés d’Afrique Centrales est marqué par “l’affinité structurelle entre le patrimonialisme et l’autoritarisme” qui fait que “le patrimonialisme

s'exprime naturellement dans l'autocratie, tout en contribuant à subvertir la démocratie" [Medard, 1991: 93]. ...

Les tactiques et les stratégies d'imposition d'une structuration autoritaire du jeu social et politique marquent en dépit de la spécificité des formules institutionnelles dans des formations postcoloniales aussi diverses que le Cameroun et la Centrafrique ou le Congo et le Tchad, l'action de procédures de gestion de la violence s'inscrivant dans une optique de consécration d'un "modèle disciplinaire étatique" [Chretien, 1990: 26].

Il n'en reste pas moins que l'exercice de la coercition sociale et étatique ne suit pas le même cheminement au Cameroun ou en Angola, au Gabon ou au Rwanda.

Il s'agit en effet de montrer qu'au-delà du "noyau patrimonial commun", la configuration politique des "relations Etat-société" est caractérisée par des différences de structuration de l'autoritarisme [Ergas, 1987: 2].

En effet, alors que l'ensemble des "Etats patrimoniaux" est constitué d'Etats qui "ont commun de reposer à la fois sur la violence et la distribution ... certains fonctionnent davantage à la violence" et "c'est ce qui permet de distinguer les autoritarismes durs et les autoritarismes modérés" [Medard, 1991: 99]. A ces deux types d'autoritarisme il convient d'ajouter celui du "sultanisme" dont les incarnations en Afrique Centrale ont été les régimes de Jean-Bedel Bokassa (Centrafrique) et Macias Nguema (Guinée Equatoriale).

Les régimes sultaniques sont largement modelés par les "logiques du pouvoir personnel" fondées sur un patrimonialisme essentiellement arbitraire [D. Bigo, 1988: 5]. Les logiques autoritaires d'administration de la violence politique dans ces "systèmes politiques [qui] sont faiblement institutionnalisés" sont largement conditionnées par le style de l'autocrate en chef. [Medard, 1991: 98]. Dans certains de ces sultanismes, tels que celui qui fut en vigueur sous Macias Nguema (de 1968 à 1979), on parvient parfois à un niveau de "répression paroxystique" renvoyant à des configurations politiques d'asymétrie [Bayart, 1983: 25]. Certaines des formations étatiques d'Afrique Centrale relèvent des "autoritarismes durs" qui sont caractérisés par "un fort degré de violence politique" et dans lesquelles "la gestion de la violence politique" est marquée par "sa logique implacable et rationnelle" [Medard, 1991: 99]. Et cette forme d'administration de la coercition politico-étatique se trouve exprimée dans de "véritables régimes policiers" dont le "Cameroun d'Ahidjo" est tenu pour être un bon exemple [Medard, 1991]. Les logiques d'expression de cet autoritarisme dur se perçoivent aussi au Burundi sous la 2^{ème} et la 3^{ème} République à travers le processus par lequel "le pouvoir se concentre dans les mains d'un militaire" et évolue vers "l'installation systématique de l'Etat dans la société" qui conduira à un affrontement entre l'Etat et l'Eglise sous le leadership du Président Bagaza (1976-1986), [Pabanel, 1991: 256-287]. A côté de ces exemples, on peut également signaler celui de l'Etat zaïrois contrôlé par le Président Mobutu et "sa clique gouvernante" qui ont assuré leur maintien au

pouvoir et leur influence à travers la mobilisation d'un "réseau de relations patrons-clients" et l'instrumentalisation "d'une police secrète efficace et d'une armée brutale" [MC Gaffey, 1994: 171].

L'examen des types d'autoritarisme ayant prévalu dans les sociétés d'Afrique Centrale montre que la limite entre les autoritarismes durs et modérés est impossible à tracer, que "c'est une question d'appréciation, un même régime pouvant assez rapidement passer d'une catégorie à l'autre en fonction des fluctuations de la "violence politique" [Medard, 1991: 100]. L'évolution du régime camerounais sous le leadership du Président Ahidjo – et après sous la conduite du Président Biya – est marquée par ces fluctuations en dépit d'une tendance à la modération de l'autoritarisme dans cet Etat.

Le régime gabonais apparaît comme l'une des expressions de "ces autoritarismes modérés" en Afrique Centrale qui "laissent une marge d'autonomie plus importante à la société civile" [Medard, 1991: 100]. L'évolution du système politique centrafricain après le départ de M. Bokassa s'inscrit également dans une évolution vers l'autoritarisme modéré. Comme les autoritarismes durs, les Etats dominés par des autoritarismes modérés s'inscrivent dans une logique disciplinaire et tutélaire qui montre la prévalence du "gouvernement néopatrimonial" dans l'organisation socio-politique des sociétés d'Afrique Centrale [Bratton, e van de Walle, 1997: 61-63]. En dépit de l'autoritarisme de "la pratique générale du pouvoir", les Etats postcoloniaux sont contraints de négocier leur légitimité auprès des différents groupes sociaux [Mbembe, 1992: 51].

C'est dans cette optique que s'instaure différentes formules de gestion des demandes sociales ouvertes aux calculs socio-politiques et socio-stratégiques perceptible dans les démarches "d'échanges hégémoniques" relativisant la puissance autoritaire du souverain [Rothchild, Foley, 1988].⁷

2.- L'adaptation persuasive et coopérative de la société par l'Etat: pacte patrimonial, formule patriarcale et compromis prélibéral

La prégnance des configurations autoritaires dans les entités étatiques d'Afrique Centrale n'a pas empêché que les formations du pouvoir d'Etat s'efforcent de légitimer leur domination. Dans un contexte de prévalence de communautés politiques fondées sur le commandement autoritaire, les formations étatiques de l'Afrique Centrale ont souvent tentées de s'appuyer sur des logiques néopatrimoniales de redistribution susceptibles de légitimer "l'économie des pratiques de pouvoir" liée à l'autoritarisme [Faure, Medard, 1995: 291].⁸ L'exercice de la domination requérait en effet que les régimes postcoloniaux d'Afrique Centrale pussent en effet consolider les "fondements matériels et sociaux de l'autoritarisme" en vue de susciter des conditions favorables à l'entreprise de pérennisation de leurs structures de pouvoir [Mbembe 1992: 46]. L'on ne saurait donc sous-estimer l'importance de la "politique de distribution" dans l'organisation

de ces fonctions et opérations légitimatrices des logiques autoritaires et patrimoniales prévalant dans les régimes postcoloniaux d'Afrique Centrale [M.A Cohen, 1974: 69-182].

Les procédures de persuasion et de coopération sont mises en œuvre par certains régimes de parti unique d'Afrique Centrale afin de contenir le développement social et politique systématique du "réseau d'une anti-discipline" pouvant mettre en question le travail d'enracinement de ces Etats [De Certeau, 1980: 14].

La "trajectoire historique de l'Etat au Cameroun" montre comment ce régime postcolonial va s'efforcer de légitimer son emprise autoritaire et monopoliste en tirant parti des moyens matériels fournis par l'obtention d'une relative "prospérité économique" pour mener une politique de distribution [Bayart, 1989: 47]. Dans la même logique, le système politique gabonais fondera ses calculs de pérennité politique sur "l'accroissement continu, et très rapide dans les années soixante-dix gr, ce au pétrole, des recettes nationales" permettant de financer les démarches de légitimation matérielle d'un Etat autoritaire [Gaulme, 1991: 51]. C'est aussi dans cette optique que l'on interprétera les démarches dirigeantes qui ont créé un cadre d'échange politico-économique dans lequel, "les Congolais se sont habitués à tout attendre de l'Etat et de ses caisses par la rente pétrolière" [Quantin, 1997: 143]. La mise en place de ces logiques légitimatrices par la redistribution organisée dans un contexte socio-politique autoritaire, montre comment s'est formé un "compromis postcolonial" dans ceux des régimes de parti unique d'Afrique Centrale comme le Cameroun, le Gabon et le Congo capables de consolider des "bases matérielles et sociales éminemment autochtones" [Mbembe, 1992: 47]. Ces exemples montrent la mise en place et la mise en œuvre d'une "formule politique" par ces régimes de parti unique désireux de consolider la position stratégique qu'offre le contrôle autoritaire de l'Etat postcolonial pour légitimer leur domination sur l'ensemble de l'ordre socio-politique [Zollberg, 1966].

Ces logiques politico-sociales par lesquelles "l'Etat postcolonial était parvenu à passer des "compromis avec des systèmes autochtones de contrainte" pour réussir "cahin-caha, à doter d'une certaine légitimité le mode de domination qu'il exerçait", n'était valable que dans certains pays [Mbembe, 1992: 64]. En effet, le déploiement d'une stratégie de légitimation de l'autoritarisme postcolonial misant sur l'organisation par le groupe dirigeant d'une "coalition distributive" n'a pas débouché sur des résultats significatifs dans des régimes comme celui de la Centrafrique sous Bokassa ou la Guinée Equatoriale sous Macias Nguema [Olson, 1982]. Dans ces conditions, l'élaboration d'un pacte patrimonial restait difficile en raison de l'extrême vulnérabilité de ces régimes personnels, du point de vue de la capacité de mobilisation puissante de "ressources d'allocation" afin d'entretenir le cycle de libéralités permettant de légitimer ces unités autoritaires de domination [Giddens, 1985]. La mobilisation pertinente et performante de la redistribution comme formule de médiation sociale et politique s'est aussi révélée extrêmement

difficile pour le régime burundais du colonel Micombero (en 1966-1976) parce que “le pouvoir politique s’est marginalisé” dans “une société désintégrée” [Darbon, 1982: 107].

Les préoccupations de souveraineté demeurent déterminantes dans l’organisation de ce jeu redistributif qui relève de “la politique des prébendes et du patronage” [qui] “s’oppose bien évidemment à celle d’un développement institutionnalisé de l’Etat” même si dans certains régimes post-coloniaux d’Afrique Centrale (Cameroun ou Gabon), “un patrimonialisme de père de famille a pu favoriser une croissance économique remarquable ou plutôt tirer parti d’une conjoncture économique exceptionnelle tirée par la demande internationale” [Medard, 1990:33]. L’échange politique distributif s’inscrit dans une “économie de pouvoir” patrimoniale et correspond ainsi à la mise en œuvre d’une formule patriarcale plus ou moins efficace [Foucault, 1994: 646].⁹

La “rationalité politique” et la “rationalité économique” liées aux “situations néopatrimoniales” en Afrique centrale montrent l’interférence de dynamiques attentives “à l’extension de la logique de la domination patriarcale au-delà des frontières de la parenté” avec des pratiques relevant de “l’Etat en tant que système abstrait, objectif, universaliste de pouvoir” [Medard, 1990: 29 et, 30]. C’est cette configuration sociopolitique fondamentale qui sera confrontée à des dynamiques libérales et démocratiques mettant en question les logiques prédominantes où “l’Etat mène le jeu politique” [Hayward, 1996: 13].

B.- Les Chances Emergentes De Mobilisation Contre Le Gouvernement Hegemonique De La Societe Par L’etat: les ressources de formation d’un système libéral de droit

Les formules patriarcales de redistribution sociopolitique expérimentées par certains régimes postcoloniaux d’Afrique centrale comme technologies de coopération et de représentation ne sauraient remettre en cause les “logiques prédominantes d’émasculation politique” [Bayart, 1983: 25] Les procédures de répression de la discussion politique et sociale ont dans le Zaïre de Mobutu – comme dans les autres régimes postcoloniaux de l’Afrique centrale, quoiqu’à des degrés, divers – favorisé des logiques de “départicipation et de dépolitisation” [Callaghy, 1981: 171].¹⁰ Le développement des “possibilités d’avancée de la société civile” qui va s’opérer sera lui-même modelé par la relativité du “poids de l’institutionnalisation étatique du pouvoir” [Bayart, Mbembe, Toulabor, 1992: 71]. Le processus de recomposition des rapports Etat – société s’opère de façon complexe.

L’analyse étudiera la recomposition des configurations autoritaires en examinant la gestion du pluralisme social de fait à travers “la renégociation distributive et redistributive de la puissance de l’Etat” (1) pour ensuite étudier comment la dynamique historique évolue vers “la déstabilisation coercitive et dissuasive de la puissance de l’Etat par la société” (2)

1.- La renégociation distributive et redistributive de la puissance de l'Etat par la société: politique de patronage et éthique du marchandage

Les sphères dirigeantes de certains Etats d'Afrique centrale – comme le Cameroun ou le Gabon – se sont efforcées d'organiser et d'orienter leur système d'inégalité et de domination vers une plus grande efficacité “dans l'allocation de prébendes” en mettant sur place des “dispositifs politico économiques” à même de soutenir un “système complexe de transfert des revenus des circuits formels et officiels aux circuits parallèles, des ménages urbains aux ménages ruraux, des plus riches aux plus démunis” [Mbembe, 1992: 51-52]. C'est que les régimes postcoloniaux d'Afrique centrale sont organisés pour l'essentiel par des procédures inscrites “dans un système politique à légitimité faible” où “seule la pratique du patronage combinée avec celle de la coercition permet de se créer les soutiens indispensables à la survie politique” [Medard, 1990:31].

Cela dit, les stratégies de domination déployées par les différents groupes dirigeants des autoritarismes postcoloniaux d'Afrique centrale quoique toutes orientées vers “l'utilisation politique des ressources économiques” renvoyaient, à une capacité inégale de mobilisation des moyens permettant de “financer les compromis sociaux, les symboles fédérateurs de cohésion politique et les rapports de clientèle” [Coussy, 1991: 131]. Les démarches de patronage correspondent à un certain niveau d'efficacité dans l'allocation des prébendes seulement dans ceux des groupes dirigeants pouvant mobiliser des ressources offertes par l'accumulation reproduite dans un “Etat rentier” à l'instar du Gabon (Yates, 1996).

Les logiques de patronage ont permis à des Etats d'Afrique Centrale comme le Cameroun, le Congo et le Gabon de travailler à la formation de médiations politiques et sociales en mobilisant différents instruments à même de renforcer “d'incontestables capacités redistributives” à des fins de “rentabilité politique” [Mbembe, 1992: 51-52]. L'appétit prédateur de la clique dirigeante conduite par le régime du Maréchal Mobutu fondé sur le monopole du pouvoir du Mouvement populaire pour la révolution (MPR) – a sérieusement limité les capacités redistributives de l'Etat zairois réduit par le régime à être “une arène pour les luttes internes et le contrôle du patronage” [Mc Gaffey, 1994: 171]. Les structures et les procédures de patronage renvoient dans leurs différentes configurations – efficaces ou inefficaces – à la logique du “straddling” comme interaction de l'accumulation politique et de l'accumulation économique correspondant à un “processus de chevauchement” [Cowen, 1980: 34] [Bayart, 1989].

Les pratiques de patronage par lesquelles les acteurs dominants des régimes postcoloniaux d'Afrique Centrale et leurs intermédiaires sociaux ou politiques essaient de renégocier la puissance autoritaire et tutélaire de l'Etat en entreprenant “d'acheter les loyautés”, s'appuient sur les logiques du chevauchement [Mbembe, 1992: 61]. C'est que l'économie politique prévalente du pouvoir met en valeur avec le processus du chevauchement, – “l'appropriation” comme situation dans laquelle

“l'exercice de responsabilités administratives et politique n'exclut nullement l'acquisition et la gestion d'un pouvoir personnel”, ce qui révèle un rapport intime des positions de pouvoir à l'enrichissement” [Bayart, 1989: 111]. La prédominance des modes d'organisation du patronage montrent l'importance pour les démarches d'accumulation, de “l'accès direct ou indirect à l'appareil étatique [qui] apparaît là aussi comme l'un des facteurs déterminants de la réussite ou de l'échec”, ce qui souligne comment “les entrepreneurs les plus en vue semblent être ceux qui disposent d'appuis au sein de l'Etat ou qui appartiennent eux-même à l'appareil administratif” [Geschiere, 1990: 157].

L'organisation des mécanismes d'accumulation au Congo – comme ailleurs en Afrique Centrale – montre l'importance du patronage étatique dans la consolidation des positions économiques car “l'entrepreneuriat national n'a pu faire sa place qu'avec l'autorisation ou la tolérance de l'Etat” [Dzaka, Milandou, 1995: 90]. La logique prédominante de l'accumulation dans ces pays est clairement celle d'un “capitalisme parasite” [Iliffe, 1983]. Cela se perçoit de façon marquée à propos de ces “capitalistes parasites” liés à “la classe politique d'Etat” – formée autour du régime du Président Mobutu et tirant avantage “du pouvoir politique”, que sont les “acquéreurs” zaïrois [Mc Gaffey, 1994: 191]. Et les opérateurs zaïrois comme Litho Moboti ou Bemba Saolona sont des figures emblématiques des “entrepreneurs-prédateurs” dans la “zaïrianisation” comme “redistribution de type patrimonial et clientéliste” [Willame, 1995: 255].¹¹ Dans le contexte de forte intervention économique de l'Etat, l'on se doit aussi de relever comment les régimes socialistes de Brazzaville ont institué “la dépendance de l'exploitant” et de “l'homme d'affaires congolais à l'égard des marchés administratifs” comme “modes les plus sûrs de financement des activités en expansion” dont des opérateurs comme Otto Mbongo ont profité [Tsika, 1995: 255]. Même dans le cas camerounais où il existe une réelle dynamique de “constitution d'un véritable milieu d'affaires autochtone” qui est “distinct de la bureaucratie”, l'on ne saurait ignorer l'importance du patronage dans la consolidation des positions économiques d'hommes d'affaires comme Victor Fotso, Joseph Kadji Defosso, Nassourou Mallam ou Elhadj Fadil ou James Onobiono.

La logique néopatrimoniale gouvernant l'échange politique et économique dans les Etats et les sociétés postcoloniales d'Afrique centrale s'inscrit toujours dans une optique de contrôle du marchandage social et politique par les groupes dirigeants. Toutefois, les formes de l'Etat comme “appareil de gouvernement” (apparatus of governance) existant en Afrique centrale allaient être confrontées à une crise politique et économique remettait en cause la démarche dirigeante de contrôle des groupes sociaux [Bratton 1989: 40].

2. La déstabilisation coercitive et dissuasive de la puissance de l'Etat par la société: mouvement social, crise fiscale et révolution légale

L'exercice de la domination politique opérée dans les Etats et les sociétés

d'Afrique Centrale n'est pas allé sans problèmes. Différentes dynamiques sociales viennent relativiser l'efficacité des techniques chargées d'assurer l'emprise politique des régimes postcoloniaux sur les sociétés d'Afrique Centrale et opèrent par le recours à différentes procédures et dans de multiples conjonctures dans une logique susceptible d'imposer le constat prévalent d'une "crise d'autoritarisme" [Sindjoun, 1999: 193]. Les groupes sociaux mettent en œuvre différents moyens pour relativiser l'entreprise autoritaire de contrôle par des procédures réduisant la sphère d'emprise de "l'Etat administratif patrimonial" qui s'est établi comme modèle dominant de gouvernement dans les pays de la sous-région d'Afrique Centrale [Callaghy, 1987]. Différentes évolutions contraignantes pour les régimes postcoloniaux d'Afrique centrale contribueront à y déstabiliser l'échange politique et économique basé sur le patronage étatique dans un contexte propice pour la "libération de la société civile" [Beckman, 1993: 20]. La mise en question multiforme et multidimensionnelle de la consolidation des Etats en Afrique centrale a été alimentée par les problèmes d'une institutionnalisation parlementaire des structures de pouvoir. Les logiques de détotalisation se développent avec une intensité plus ou moins grande selon que s'est formé ou non un "compromis postcolonial" dont la base matérielle était organisée autour de "surplus agricoles" et de "rentes pétrolières et minières" permettant d'opérer des prélèvements nécessaires à la "circulation des prébendes" [Mbembe, 1992: 61].

Ce faisant, les groupes sociaux entendent relativiser la prédominance de "stratégies politiques" autoritaires s'appuyant au Cameroun et au Zaïre, mais aussi ailleurs en Afrique Centrale sur l'assimilation de "la doctrine légale-autoritaire et bureaucratique de l'Etat colonial", "du modèle du monopole politique du parti unique" et "de moyens de pouvoir personnel et de contrôles patrimoniaux sur la classe politique" [C. Young, 1986: 155-156].

Les dynamiques de contestation de l'emprise des sphères étatiques sur les groupes sociaux se sont parfois inscrites dans des situations "d'équilibre catastrophique" qui ont caractérisé la formation des Etats d'Afrique centrale à l'instar de leurs autres homologues sud-sahariens, et qui ont donné lieu à des "soulèvements populaires" au Cameroun, au Congo-Léopoldville (rebaptisé ultérieurement Zaïre), au Congo, ou au Tchad, à l'occasion desquelles les "groupes sociaux subordonnés" ont déstabilisé "le processus de construction d'une classe dominante et de l'Etat". [Bayart, 1983: 35]. C'est dans cette optique qu'il convient d'envisager les rébellions mulelistes au Congo-Léopoldville, la lutte du Front national de libération [Frolinat] dans les guerres civiles au Tchad de 1966 à 1984. [Verhaegen, 1966.10 et 1969: 273-335], [Buijtenhuijs, 1978].

C'est encore dans cette logique qu'il convient d'envisager le renversement du régime de l'Abbé Youlou en août 1963 avec le soulèvement des "3 glorieuses" conduites par des acteurs comme Pascal Okemba, président du Comité de fusion des syndicats qui avait lancé un mot d'ordre de grève générale.

De nouvelles tentatives de mise en question des régimes postcoloniaux eurent lieu dans les années 1970, à l'instar des révoltes des gendarmes Katangais contre le régime du régime du Maréchal Mobutu. Ces logiques de "violence politique" ont revêtu dans les cas du Congo Léopoldville (en 1964-65) ou du Congo Brazzaville (1963 et 1968) ou encore du Rwanda (1959-1962), une "dimension incontestablement révolutionnaire", tout comme au Tchad (1968-1979) (Lemarchand, 1991: 201-202). Toutefois, ces configurations de "révolution sociale" sont demeurées des cas-limites en Afrique Centrale comme dans le reste du sous-continent subsaharien et la "problématique de la césure révolutionnaire" n'est pas apparue comme une procédure développée pour modifier "l'économie globale de l'inégalité" dans ces ordres politiques postcoloniaux [Bayart, 1989: 219]. C'est ainsi que la rébellion du Frolinat qui se faisait fort d'aboutir à une révolution sociale a été conduit à travers "un processus complexe de victoires militaires et de négociations politiques, à dominer le pouvoir central" en mars 1979 avant d'éclater en mars 1980 à la suite d'une "confrontation entre ses chefs militaires les plus puissants" [Buijtenhuijs 1989: 51].

Les luttes sociales et politiques par lesquelles les groupes sociaux subordonnés entreprennent de relativiser l'emprise des groupes dominants contrôlant l'Etat postcolonial, s'organisent autour d'un certain nombre de procédures souvent conceptualisées comme "modes populaires d'action politique" (révoltes, refus de certaines cultures ou sous-productivité, grèves, abstentionnisme électoral, migration, recours à la sacralité, contrebande, éclosion d'un secteur économique souvent qualifié d'informel, habitat dit spontané, escapismes individuels ou collectifs, circulation intensive d'une information non contrôlée par les médias officiels, délinquance, disqualification du pouvoir par un humour corrosif ou par référence à une transcendance de nature religieuse ou messianique, participation conflictuelle aux appareils de contrôle politique), [Bayart, 1983] [Bayart 1989]. La multiplication subséquente des "problèmes de gouvernementalité" en Afrique Centrale y est liée à la dynamique politique de turbulence et d'effervescence provoquée elle-même par l'accentuation des "effets sociaux de la crise économique et financière" dans un contexte "d'Etat ajusté" [Faure, 1992].

C'est dans ce contexte que vont s'organiser les luttes sociales et politiques ayant la démocratie pour enjeu et qui prendront souvent la forme de la "révolution légale" susceptible d'institutionnaliser un régime de parlementarisme [Dobry, 1986-1992: 219].

II.- La Croissance Problematique Et La Decroissance Enigmatique D'un Etat Parlementaire Et D'une Societe Citoyenne: La crise d'émergence du modèle socio-politique pluraliste

Les sociétés politiques postcoloniales d'Afrique Centrale sont confrontées à un

ensemble complexe de changements institutionnels et organisationnels susceptibles d'entraîner la recomposition pluraliste des modèles socio-politiques prévalents dans les régimes de cette région subsaharienne organisés autour d'"élites monopolistes" [Elias, 1985: 312].¹³ Ce processus de recomposition socio-politique qui affecte les logiques autoritaires de domination et de régulation profitant aux "groupes d'intérêts puissants qui recherchent la rente", est confronté aux manœuvres de canalisation conservatrice des changements par "ces groupes politiquement dominant" qui "considèrent la démocratisation comme une menace pour leurs positions de monopole lucratives" [Mbaku, 1994: 274 et 288]. Les dynamiques de libéralisation et / ou de démocratisation s'exercent à travers des mobilisations configurées autour de groupes sociaux contestant l'exercice par les "classes dirigeantes", d'un "contrôle monopolistique de l'Etat" [Fatton, 1990: 462].

Les configurations socio-politiques de l'Etat monopoliste et moniste qui relèvent d'une logique de domination autoritaire circonscrivent les chances d'autonomisation des réseaux de la société civile, et sont soumises à des dynamiques de transformation à travers différentes mobilisations et actions collectives autour de la modélisation des changements institutionnels et organisationnels affectant l'Etat et la société. Dans la donne politico-stratégique qui s'organise avec ces changements socio-politiques advenus ou survenus en Afrique Centrale – comme d'ailleurs au sein du reste du sous-continent subsaharien –, les logiques de la libéralisation appellent des démarches de démocratisation mettant en exergue "le lien qui tend à s'établir entre démocratie et un Etat de droit garantissant les libertés publiques et notamment la sûreté" [Medard, 1991: 104].

L'examen de la dynamique qui s'oriente vers la crise d'émergence du modèle socio-politique pluraliste commande d'analyser respectivement "les chances naissantes d'un gouvernement libéral de l'Etat par la société" (A) et "les problèmes saillants de mobilisation contre le gouvernement polyarchique de l'Etat par la société" (B).

A.- Les Chances Naissantes D'organisation D'un Gouver-Nement Libéral De L'Etat Par La Société: les ressources de production d'un cycle démocratique du pouvoir

Les luttes sociales et politiques qui interviennent dans les autoritarismes postcoloniaux d'Afrique Centrale à la fin des années 1980 et au début des années 1990, soulignent la formation de conjonctures de déstabilisation des "régimes néopatrimoniaux" prévalant dans cette sphère géopolitique caractérisée par des formes étatiques de domination marquées par la "privatisation du pouvoir" [Medard, 1983: 19]. Les postcolonies d'Afrique Centrale seront alors exposées à différentes formes de contestation des "pouvoirs autoritaires" qui y prévalaient, ces actions et mobilisations collectives produisant "un contexte favorable au réveil des sociétés civiles" [Conac, 1993: 28-29]. C'est que le processus de démocratisation

s'analyse d'abord comme une dynamique modelée par les "processus de décompression autoritaire" [Bayart, 1991: 11].¹⁴ L'analyse s'intéressera d'abord à "l'appropriation normative et positive de la puissance de l'Etat par la société" (1) et puis ensuite à "la manipulation corporative et concessive de la puissance de l'Etat par la société" (2).

1.- l'appropriation normative et positive de la puissance de l'Etat par la société: puissance populaire du souverain, domination parlementaire et techniques séculaires de gouvernement

Les luttes sociales et politiques qui sont venues éprouver la consistance des systèmes monopolistes prévalant en Afrique Centrale ont, à travers les affrontements autour de l'enjeu de la libéralisation et de la démocratisation, posé à nouveau le "problème du gouvernement en postcolonie" lié à l'organisation de "modalités spécifiques de répartition et de modulation de la violence" [Mbembe, 1991: 7]. La structure autoritaire de domination prévalente dans les postcolonies étatiques d'Afrique Centrale, du Cameroun ou du Gabon, du Zaïre (ou Congo démocratique) ou du Congo ou du Rwanda et du Burundi – n'était pas favorable à l'institutionnalisation ouverte d'un "espace public" consistant et autonome vis-à-vis des stratégies étatistes de contrôle des groupes sociaux [Habermas, 1978]. Différents groupes politiques et sociaux inscrits dans l'espace de domination des Etats postcoloniaux d'Afrique Centrale se sont efforcés de mettre en question les configurations institutionnelles du monopolisme autoritaire qui ont conduit à une appropriation bureaucratique-patrimoniale des moyens de la "souveraineté" entendue comme principe cardinal dans "la formation de la volonté politique" [Habermas, 1997] [Owona Nguini, 1998]. Les logiques normatives qui s'expriment dans la démarche des acteurs sociaux et politiques visant à "limiter le pouvoir de l'Etat à travers une sphère publique" renvoient à des calculs tactiques et stratégiques orientés vers la parlementarisation des institutions autoritaires au Cameroun, au Burundi ou au Tchad et en Angola ou au Zaïre (rebaptisé Congo démocratique en 1997). [Woods, 1992: 77-100].

Les régimes postcoloniaux d'Afrique Centrale sont confrontés à des processus organisationnels et transactionnels de changement donnant lieu à différentes formes de "prise de parole" sollicitées pour mettre en question la structuration autoritariste et militariste de la "loyauté" [Hirschman, 1995]. Les mobilisations qui ont alors eu lieu renvoient à une dynamique de régionalisation de la conjoncture de déstabilisation ouverte par les "pressions en faveur du changement politique" exercées sur les "régimes autoritaires" en place en Afrique Centrale [Bratton, van de Walle, 1992: 27]. C'est ainsi que l'évolution du régime congolais vers le changement politique en 1990 est liée à des "causes géopolitiques" renvoyant aux "événements qui se produisent au même moment dans trois Etats voisins" avec les "troubles brutalement réprimés au Cameroun", la "répression aveugle de la

contestation étudiante au Zaïre” et les “journées d’émeutes au Gabon qui font vaciller le pouvoir du Président Bongo” [Breton, 1993: 267]. A travers les différentes formes de protestation qui s’organisent, différentes unités politiques et sociales – allant au-delà des partis d’opposition traditionnellement réprimés comme l’Union des Populations du Cameroun, (UPC) l’Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) au Zaïre ou le Mouvement de Renouveau National (MORENA) au Gabon – contestent l’appropriation autocratique et bureaucratique de la puissance souveraine du pouvoir d’Etat. C’est dans cette optique de libéralisation (de l’expression et de l’action politiques) qu’on peut cerner la signification des slogans mobilisateurs contestant les chefs emblématiques des régimes postcoloniaux d’Afrique Centrale tels qu’attestés par les énoncés “Paul Biya doit partir !” ou “Mobutu, voleur !” respectivement utilisés dans le Cameroun de 1991 ou le Zaïre de 1990 [Bratton, van de Walle, 1997].

Les logiques libérales d’instrumentalisation de la “transition à la démocratie” par les gouvernants (autoritaires) d’Afrique Centrale vont emprunter des voies différenciées, comme l’observe l’auteur du constat pertinent selon lequel “les modèles de transition démocratique en Afrique Centrale sont variés” [Sindjoun, 1995: 96]. Les formules de légitimité retenues pour l’institutionnalisation de la “problématique de la démocratie” en Afrique Centrale renvoient en effet à la conférence nationale opposée au modèle des réformes politiques couplées avec les élections [Bayart, 1991]. La conférence nationale a représenté un “mode spectaculaire, voire mythique, de la transition démocratique” adoptée comme formule institutionnelle de changement par les régimes du Gabon (Mars-Avril 1991), Congo (Février-Juin 1991) ou du Zaïre (1991-93) ou du Tchad (1993) [Sindjoun, 1997: 96]. Cette formule de production normative ne s’est cependant pas imposée dans tous les pays d’Afrique Centrale, et des Chefs d’Etat comme “Paul Biya au Cameroun et André Kolingba en Centrafrique ont fermement empêché la tenue d’une conférence nationale”. [Bratton, van de Walle, 1997: 112].

Les leaders qui ont disqualifié la conférence nationale comme mode de transition à la démocratie, ont eu recours à un modèle institutionnel différent de libéralisation et de démocratisation fondé sur une combinaison de réformes politico-juridiques et d’élections pluralistes. Il en va ainsi du “modèle de transition démocratique appliqué au Cameroun” où “le pouvoir procède d’abord au remodelage partiel du paysage juridique afin de permettre le pluralisme politique (Juin-Décembre 1990), ensuite la concertation avec les “partis politiques et la société civile” à travers la formule de la conférence tripartite (Octobre 1991), enfin à l’organisation des élections législatives en Mars 1992 et présidentielles en Octobre 1992” [Sindjoun, 1995: 96]. Ce modèle a été également mis en œuvre dans l’expérience politique de transition à la démocratie mise en œuvre dans le cas de l’Angola ou de Sao Tomé où le recours à la conférence nationale souveraine n’a pas été adopté dans le choix des méthodes permettant d’opérer “une transition

depuis l'autoritarisme (vers la démocratie)" [O'Donnel, Whitehead, Schmitter, 1986].

L'avènement légitime et officiel de la démocratie pluraliste s'est traduit par l'institutionnalisation d'élections concurrentielles relevant de la "méthode démocratique" qui a réorganisé la compétition politique concernant les postes de décision publique [Schumpeter, 1983]. Les élections concurrentielles ont officialisé et légitimé "la possibilité de choix multiples" même dans les situations de "contestation des résultats" comme l'illustrent les scrutins présidentiels au Cameroun (en Octobre 1992 et 1997), en Angola (Septembre 1992) ou au Gabon (en Décembre 1993 et 1998) [Sindjoun, 1994: 204]. Les élections concurrentielles ont permis aux anciens partis d'opposition (autrefois clandestins) de s'insérer dans le champ de la représentation politique tels que l'UPC ou le PDC (au Cameroun), l'UNITA ou le FNLA (en Angola) ou encore le MORENA (au Gabon).¹⁵ La concurrence électorale a ainsi permis la formation d'une culture de compromis liée au majorités parlementaires fondées sur des coalitions de partis au Cameroun (majorité RDPC-MDR en Mars 1992, RDPC-UPC en Octobre 1992) ou au Congo (majorité UPADS-PCT). Le jeu concurrentiel de la démocratie électorale a souvent soumis les partis présidentiels et gouvernementaux à rude épreuve comme l'attestent les élections municipales au Cameroun (1996) et au Gabon (1998) où les positions du RDPC et du PDG ont été sérieusement déstabilisées par des formations d'opposition comme le SDF ou l'UNDP (au Cameroun) ou le RNB (au Gabon).¹⁶ Ces logiques de la compétition électorale ont contribué aux dynamiques de "désacralisation" et de "sécularisation" du pouvoir en mettant en question les monopoles de représentation des partis gouvernants [Owona Nguini, 1997: 1038]. C'est dans cette optique de sécularisation électorale du pouvoir préalablement organisé sur la base de techniques disciplinaires et autoritaires de commandement – qu'il convient de comprendre l'alternance à la tête de Sao Tomé lorsque "les filhos da terra" ont chassé le parti unique ne lui étant nullement gré d'avoir décidé le passage au pluralisme" à tel point que "Miguel Trovoada fut élu sur fond de fort abstentionnisme (35 % des 52610 électeurs), par 81 % des voix" [Cahen, 1991: 78]. La logique de compétition électorale a également permis que le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) l'emporte sur l'Union pour le Progrès National (UPRONA, l'ancien parti au pouvoir) lors des élections présidentielles et législatives de Juin 1993 emportant 65 des 81 sièges en lice au parlement à son adversaire et concurrent [Reyntjens, 1983].

La construction de la libéralisation politique en Afrique Centrale s'appuya sur un déclassement des techniques du "constitutionnalisme rédhibitoire" utilisées par les gouvernants postcoloniaux pour entraver l'expression démocratico-représentative de la souveraineté et afin de compromettre la "démocratisation" comme le montre l'exemple de la Guinée Equatoriale [Owona, 1983] [Owona, 1985].

La conjoncture de démocratisation et de libéralisation va consacrer un état de choses montrant comment "le droit constitutionnel des libertés ... est en essor en Afrique Centrale", comme le montrent la révision ou l'élaboration des lois fondamentales au Cameroun (Avril 1991 et Janvier 1996), au Congo (Décembre 1990) ou au Gabon (Mars 1991) [Sindjoun, 1995: 97].

Les logiques de libéralisation politique qui affectent la structuration des autoritarismes et autocraties que sont les postcolonies d'Afrique Centrale s'efforcent de créer les conditions d'une institutionnalisation locale de formules liant "parlementarisme" et "démocratie" pour faire évoluer "l'éthique de l'Etat" [Schmitt, 1988]. Cet état de fait correspond aux dynamiques de construction des sociétés civiles dans un contexte d'élargissement pluraliste des compromis socio-politiques.

2.- La manipulation corporative et concessive de la puissance de l'Etat par la société: pacte post-patrimonial, formule pastorale et compromis libéral

Les dynamiques politiques d'organisation d'un gouvernement parlementaire de l'Etat dans les pays d'Afrique Centrale accordent une place essentielle à la négociation avec les groupes sociaux entendant mettre en place "un certain agencement des institutions qui peuvent soit se contrôler réciproquement, soit contrôler le gouvernement", et soulignant le rapport entre "sociétés pluralistes" et "démocratie institutionnelle" [Elias, 1991: 79]. Dans un contexte où les postcolonies d'Afrique Centrale sont confrontés à "une délégitimation massive du pouvoir", et leurs gouvernants et dirigeants doivent gérer les défis liés à l'institutionnalisation politique et sociale du pluralisme qui commandent de "retrouver, inventer une scène politique non cloisonnée, au clientélisme limité, représentant à peu près les différents groupes sociaux ..." [Bigo, 1993: 163].

Les dynamiques sociales et historiques ainsi structurées relèvent de tendances allant à l'encontre des mouvements de désorganisation des configurations autoritaires du "compromis postcolonial" avec la mise en place de mécanismes conventionnels et transactionnels de "compromis explicites visant à définir de nouvelles règles du gouvernement" en accordant des "garanties mutuelles à toutes les parties concernées" [Mbembe, 1992: 44].

La recherche des moyens de stabilisation et de normalisation du changement socio-politique dans les pays d'Afrique Centrale impose la mise en place de mécanismes politico-économiques de redistribution et de distribution supposant contrairement aux formules patrimoniales d'échange, la consistance organisationnelle et institutionnelle de "la réciprocité d'obligations entre l'Etat et les détenteurs du pouvoir d'une part, et d'autre part, la société et ses individus" [Mbembe, 1992: 99].

Les dynamiques de "consolidation plurielle du champ social" vont apparaître dans les différents régimes postcoloniaux d'Afrique Centrale en dépit de leurs trajectoires politiques différenciées en ce qui concerne la libéralisation et la

démocratisation comme cadres de configuration des changements institutionnels [Sindjoun, 1996: 58]. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre les "mouvements sociaux continus, qui contraignirent rapidement en Février-Mars 1990, les autorités gabonaises à des concessions majeures" [Gaulme, 1991: 51]. Ces mouvements sociaux ont imposé une pression organisant "les réactions d'hostilité à la conception patrimoniale de l'exercice du pouvoir dans laquelle excelle Omar BONGO" au point de faire céder le "dispositif policier" ordonné autour du "CEDOC (le service de renseignement local) et de la garde présidentielle" [Bourgi, Casteran, 1991: 92-93]. La constitution d'un espace public pluraliste a remis en cause les techniques fortes de contrôle monopoliste et étatiste de la scène sociale comme l'ont montrées les négociations engagées entre le ministre camerounais du travail avec les représentants d'organisations syndicales du secteur de l'éducation en 1993-94.

Les logiques de dynamisation des groupes et unités d'action de la société civile correspondent à des expérimentations permettant d'évaluer la "maturation structurelle du champ social à travers les associations et les réseaux" dans les pays d'Afrique Centrale et contribuant à remettre en cause "le monopole de l'allégeance citoyenne à l'Etat" [Sindjoun, 1996: 60]. Les syndicats se sont efforcés de développer leurs capacités de pression pour s'imposer au rang des acteurs et groupes pouvant se poser en partenaires sociaux comme la Confédération syndicale des travailleurs du Cameroun (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC), l'Union syndicale des travailleurs centrafricains (USTC) et l'Union des syndicats des agents de la fonction publique du Gabon (USAP) qui ont respectivement mis au devant de la scène des personnalités comme Louis SOMBES (Cameroun), ou Bokamba Yangouma (Congo) et Christiane Bitoughat (Gabon). Le pluralisme ad'ailleurs donné une configuration concurrentielle à ces organisations corporatives ou syndicales comme le montrent les luttes entre M. Jean Michel Bokamba Yangouma et M. Louis Gondou au sein de la Confédération syndicale congolaise en 1992.

Ces processus favorisent le développement d'un espace de "transactions collusives" dans une configuration de pluralisme et de libéralisme permettant la négociation entre les gouvernements et les groupes sociaux. [Dobry, 1986-92]. C'est dans ce cadre qu'il convient de comprendre comment des organisations civiles et civiques entendent se poser en "médiateurs" dans la définition et dans l'application des "politiques publiques" [Jobert & Muller, 1988]. Cette optique est présente dans la formation de pouvoirs médiatiques comme les organes de presse écrite généralement critiques de l'action gouvernemental tels que le "Messenger" (dirigé par M. Pius Njawé) ou la "Nouvelle Expression" (menée par M. Sévérin Tchounkeu) au Cameroun, "l'Observateur" animée par Mme SY Coumbo Singa Gali ou "Ndjamena-Hebdo" créé par M. Saleh Kebzabo) au Tchad, ou encore "La Griffes" fondée par M. Jérôme Okinda) ou le "Bûcheron" au Gabon. Il s'est même

formé une Union des éditeurs de la Presse d'Afrique Centrale dirigée par le Camerounais Pius Njawe qui va s'affirmer comme "l'une des rares unions régionales de professionnels de l'information".¹⁷ Cette organisation régionale et ses correspondants nationaux sont apparus comme des partenaires des pouvoirs publics (les autorités camerounais en l'occurrence) – lors d'un colloque organisé à Yaoundé sur le pluralisme des médias.

L'apparition de logiques de négociation s'inscrit dans un contexte de réorganisation pluraliste de la représentation et de la mobilisation des intérêts sociaux et politiques. C'est ainsi que "l'Association des conférences épiscopales de la sous-région d'Afrique Centrale" (ACERAC) entend contribuer à la formation d'un espace public sous-régional en interpellant les pouvoirs et les groupes de puissance politique dans les Etats relevant de cette sphère géo-politique lors d'occasions comme celles des travaux sur le thème "Sécurité, droits humains et paix dans la sous-région d'Afrique Centrale" du 18 au 25 Juillet 1999 à Yaoundé. L'ACERAC entend se poser en médiateur de première importance et veut prolonger à l'échelle de la sous-région, l'action des Eglises Catholiques nationales dont d'éminents représentants tels que Mgr Ernest Nkombo, Mgr Mve et Mgr Laurent Monsengwo ont respectivement présidé les conférences nationales du Congo, du Gabon et du Zaïre. D'autres organisations et mobilisations civiles ou civiques ont émergé dans les pays d'Afrique Centrale qui réduisent l'espace de l'étatisme. Il en va ainsi des groupes et des activistes civiques intervenant dans le domaine de l'écologie comme SOS Liberté et Nature Cameroun (avec S.M. Moussy), la Fondation pour le respect des lois et libertés (FORELLI) du Tchadien Ngarlely Yorongar, le Mouvement des Ecologistes camerounais avec Fritz Ngo, la Défense de l'environnement camerounais animée par Jean Nke Ndi, qui critiquent les conditions environnementales de la mise en place instrumentale du pipeline Tchad-Cameroun. Dans une optique voisine, des activistes civiques comme MONGO BETI (Cameroun) J. Tsiete (Congo) ou D. Ley Ngardinal (Tchad) ont dénoncé les logiques politiques et politico-écologiques de l'action de la société pétrolière française ELF dans ces pays d'Afrique Centrale.

C'est dans cette logique qu'il convient aussi de comprendre l'action des organisations intéressées par la protection des droits de l'homme et des libertés à l'instar du Mouvement de défense des droits de l'homme et des libertés (MDDHL) d'Abdoulaye MATH, actif dans la dénonciation des violences résultant de la répression étatique du banditisme social et politique des coupeurs de route au Nord-Cameroun, de la Ligue Tchadienne des Droits de l'homme menée par M. Dobian Assingar critiquant les violations de droits de l'homme dans ce pays ou de l'Association congolaise de promotion des droits de l'homme (ASAPHO) critiquant des incarcérations d'opposants comme MM. Arthur Zahidi Ngoma ou Joseph Olenghankoy en République Démocratique du Congo.

La mise en place de logiques pluralistes de négociation entre les groupes et les

gouvernements reste compliquée par la difficulté pour les pays d'Afrique Centrale d'organiser de façon maîtrisée, "le passage d'économie de rente à des économies d'accumulation" comme évolution appropriée pouvant déboucher sur une réorientation des formules de redistribution et de légitimation dans une logique de pacte post-patrimonial [Hugon, 1995: 20]. Ce faisant, l'on constate les limites d'efficacité de la réforme parlementariste des institutions et les contraintes militaristes entravant un "accroissement de la productivité" et un "surcroît de légitimité" comme évolutions susceptibles "d'accroître l'efficacité du pouvoir et de diminuer les potentialités de rébellion, de guerre et de désordre" [Mbembe, 1991: 7]. L'organisation pluraliste d'un compromis libéral se heurte à la rigidité du pacte patrimonial qui remet en cause les chances de consolidation de la démocratie dans un contexte où, au Cameroun comme dans les autres Etats d'Afrique Centrale, "le pouvoir ne recherche en premier lieu que sa survie et sa reproduction à court terme" [Medard, 1992: 24].

B. Les Problemes Eminents De Mobilisation Contre Le Gouvernement Polyarchique De L'etat Par La Societe: Les contraintes de transformation d'un système patrimonial du droit

Les dynamiques sociales et politiques de changement en Afrique Centrale voient leur évolution canalisée par la persistance de logiques d'antiparlementarisme et de militarisme rendant problématique la "civilisation de l'Etat" par le pluralisme et la démocratie dans les pays de la sous-région. [Sindjoun, 1994]. C'est que les "recompositions induites par le procès d'ajustement tout en "faisant semblant de libéraliser les systèmes politiques ont conduit, presque partout, à des situations riches de violence potentielle ou avérée" [Mbembe 1992: 63]. Des contraintes patrimoniales ont persisté qui relativisent l'efficacité et la légitimité des mouvements sociaux et politiques dont les théâtres d'action se sont situés dans les pays de la sous-région d'Afrique Centrale.

Les logiques sociopolitiques de la libéralisation et de la démocratisation se trouvent confrontées à la récurrence de contraintes tendant à reproduire "l'Etat de fait" au lieu d'œuvrer dans le sens de la construction institutionnelle d'un "Etat de droit" [Okamba, 1993: 21]. L'analyse étudiera d'abord la "crise cognitive et affective du contrôle ou la société par l'Etat" (1) avant d'examiner les "contraintes entravant la refondation républicaine de la société par l'Etat" (2).

1. La crise cognitive et affective du contrôle de la société par l'Etat: l'ancrage problématique de l'Etat de droit et l'évaluation déficiente des normes d'arbitrage du système de droit

La construction d'un système de démocratie représentative comme cadre d'institutionnalisation légitime du pluralisme socio-politique dans les pays d'Afrique Centrale y est confrontée à la force des contraintes accélérant la "déflation de

l'Etat" que les "transitions vers la dénonciation" et l'avènement du "multipartisme" ne sauraient occulter [Mbembe, 1994: 273]. Les conditions pratiques et pragmatiques de la libéralisation politique dans cette sous-région de l'Afrique subsaharienne montrent comment les dynamiques du changement sont confrontées aux effets de la "longue durée autoritaire" et aux pressions de "l'historicité de l'autoritarisme" [Sindjoun, 1994: 219].

L'organisation de contraintes socio-politiques susceptibles d'entraver un mouvement consistant de parlementarisation des institutions montre la formation de dynamiques socio-historiques de "lock-in" traduisant les effets de verrouillage des changements liés à l'historicité autoritaire des systèmes politiques des pays d'Afrique Centrale [Arthur, 1988] (18).

Ces contraintes montrent que les tentatives d'expérimentation sociale et politique de "nouveaux arrangements institutionnels" ne s'inscrivent pas toutes, "ni dans le sens de la consolidation de l'Etat en tant que formule générale de la domination et de la production de l'ordre, ni dans le sens de l'institution d'une économie de marché ..." [Mbembe, 1999: 85-86].

La consolidation des changements inscrits dans la perspective de la libéralisation et de la démocratisation est confrontée à des obstacles entravant "l'institutionnalisation de la démocratie" et "l'institutionnalisation de l'Etat" en Angola, au Burundi, au Cameroun, en Centrafrique, au Congo-Brazzaville, au Congo Démocratique (ex-Zaïre), au Gabon, en Guinée Equatoriale, au Rwanda et au Tchad [Medard, 1992: 15-18].

C'est dans cette logique qu'il convient de voir la "persistance de l'Etat agencé de manière patrimoniale" qui relativise la consolidation de la société civile et "hypothèque sérieusement la construction de l'espace public" [Sindjoun, 1994: 222]. C'est ainsi que la "construction d'un capitalisme efficient au Cameroun allait se heurter aux contraintes d'une régulation patrimoniale qui persistait en dépit de son entrée en crise" et les entrepreneurs et hommes d'affaires organisateurs du "capital" étaient obligés d'opérer des "placements politiques concurrents" en vue de bénéficier de rentes liés à "un marché imparfait" [Owona Nguini, 1996: 61].¹⁹

C'est que la libéralisation politique n'a pas sensiblement modifié l'état de choses qui fait que "l'étatisation de la richesse [a] conduit à l'établissement d'un réseau de relations complexes entre les bourgeoisies locales et l'Etat", ce qui permet d'expliquer "la démarche ambiguë de certains hommes d'affaires au Cameroun comme Kadji Defosso tenté par l'opposition, mais redoutant le "chantage" fiscal ou douanier" [Sindjoun, 1994: 222].

Dans des pays comme le Gabon, le Congo ou le Cameroun, les détenteurs du pouvoir d'Etat ont su tirer parti de la capacité de la puissance publique de distribuer des licences d'importation, des agréments et des crédits, avantage à un système de prébendes autrefois organisées sous la forme de "monopoles de l'Etat" [Elias, 1985: 315]. Et au Congo, la fortune financière de l'homme d'affaires Otto Mbongo,

s'est sérieusement détériorée après le départ de M. Sassou Nguesso de la présidence en 1992. L'on voit que les logiques de la libéralisation ne sont pas toujours parvenues à "distendre le lien jusque là si fort entre la régulation politique et la distribution des ressources économiques" et que les communautés d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires des pays d'Afrique Centrale ont continué à privilégier des trajectoires rentières et courtières peu portées vers "l'instauration ou la restauration des marchés et leur séparation de l'Etat" [Faure, 1992: 177].

En effet, "rien ne garantit que les mouvements oppositionnels incarnent une autre conception de l'économie et qu'ils critiquent le principe même de ce que les Camerounais appellent la politique du ventre, plutôt que les modalités de partage du simple gâteau national" [Bayart, 1991:17].

Les dynamiques d'organisation de la libéralisation et d'institutionnalisation de la démocratisation seront canalisées par des jeux de pouvoir marqués par l'expression conflictuelle et conflictualiste de "l'ethnicité politisée" en Afrique Centrale [Tetzlaff, 1992: 24-53]. En effet, les identités ethniques sont instrumentalisées dans les luttes politiques et sociales comme en attestent la mobilisation dans les conflits de pouvoir en Angola (Mbundu versus Ovi Mbundu), Burundi (Hutu versus Tutsi), Cameroun (Fang-Beti versus Bamileke, Foulbe versus Kirdi) Centrafrique (Sara-Kaba versus Yakoma), Congo (Mbochi versus Lari ou Mbembe), Congo Démocratique (Ngbandi versus Luba, Lunda versus Luba), Gabon (Fang versus Bateke), Guinée Equatoriale (Fang versus Bubi), Rwanda (Hutu versus Tutsi), Tchad (Sara versus Toubou). La compétition sociale et politique (ré)orientée et (ré)organisée dans le cadre de la libéralisation a ainsi permis "aux Seigneurs de l'ethnie" de se poser en véritables "investisseurs politiques" œuvrant à "l'exploitation industrielle de la ressource ethnique" liée à "la construction politique de l'ethnicité" [Sindjoun 1994: 17]. C'est dans le cadre de ces "Seigneurs de l'ethnie" que l'on peut ranger l'action des leaders de l'Union des fédéralistes républicains Nguz'a Karl I Bond et Kyungu Wa Kumwanza, partisans de l'autonomie du SHABA et animateurs d'une politique d'exclusion contre les originaires du Kasai Oriental.

La difficulté de la mise en place d'une "médiation pacifique de la concurrence politique" – correspondant à une "démocratisation de l'Etat" et à une "dépatrimonialisation de l'Etat" – ou d'une consolidation de la "transformation d'un pouvoir privé en un pouvoir public" sont des éléments relativisant la portée de la libéralisation et de la démocratisation dans les pays d'Afrique Centrale [Medard, 1992: 17]. Différents processus électoraux ont été contestés à l'instar des élections présidentielles et législatives au Cameroun (1992, 1997) ou au Gabon (1993, 1998) ou encore des élections présidentielles en Angola (1992). La logique d'alternance électorale consacrée au Burundi avec la victoire de M. Melchior Ndadaye, leader du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) sur M. Pierre Buyoya, Chef de l'Etat sortant et candidat de l'Union pour le progrès national (UPRONA) lors du scrutin présidentiel de Juin 1993, a tourné court avec

le coup d'Etat d'Octobre 1993, qui a transformé la "démocratisation" en "cauchemar" dans ce pays [Nwokedi, 1994: 58-59].

Le contexte de la libéralisation politique est confronté à la persistance d'une culture autoritaire du pouvoir perceptible dans la récurrence d'importantes "violations des droits de l'homme" dans les pays d'Afrique Centrale, ce qui souligne la fragilité du consensus sur les règles du jeu devant régir le changement. Les dynamiques de pérennisation de l'émasculatation politique pouvaient se percevoir dans la persistance de la violence illustrée par exemple par l'assassinat de députés du FRODEBU au Burundi en 1993, le rôle trouble du pouvoir rwandais dans l'assassinat de l'opposant Seth Sendashonga en 1998; la mort suspecte de Joseph Rendjambe au Gabon lors de la crise politique de la démocratisation en 1990; l'élimination du chef militaire rebelle Laokein Barde au Tchad en 1997; le décès violent du colonel Grelombe lors des mutineries de 1996-97 en Centrafrique; l'agression mortelle du député d'opposition Nana Koulagna par les milices du sultan de Rey Bouba au Cameroun en 1997, etc ...

Dans ces conditions, la mise en place stable et durable de normes pluralistes d'arbitrage régulant la libéralisation et la démocratisation du système des droits restait compliquée par "la perpétuation des pratiques autoritaires" indiquant "la dramatisation du conflit politique" et facilitant la "criminalisation" des concurrents politiques [Sindjoun, 1994: 226].

La construction d'un Etat parlementaire reste donc confrontée aux contraintes produites par les configurations routinières ou critiques de la "gouvernementalité du ventre" qui a su s'adapter aux dynamiques de la libéralisation et de la démocratisation [Bayart, 1989]. Dans ces conditions, la formation d'un pouvoir social autonome est neutralisée.

2.- *Les contraintes récessives et régressives à la refondation républicaine de la société par l'Etat: les dynamiques militaires et autoritaires opposées à la construction pluraliste du pouvoir social, de la légitimité fiscale et du consensus légal*

Les logiques du changement politique dans les pays d'Afrique Centrale liées à la "poussée de la revendication démocratique" n'ont pas encore permis la consolidation de la configuration pluraliste et démocratique-représentative pouvant empêcher la généralisation de "façons de gouverner" qui accroissent la violence, produisent le désordre et hypothèquent l'émergence d'économies productives et d'un ordre social légitime" [Mbembe, 1994:7]. Les différentes formations sociales et politiques d'Afrique Centrale sont menacées – à des niveaux néanmoins différents – par le développement d'un "modèle du politique" gouverné par "une économie morale fondée sur la violence, pure et simple" et "la politique du plus fort" [Chabal, 1991: 59]. La structuration de ces logiques de situation compromet la consolidation des formations sociales d'Afrique Centrale exposées à "la reproduction des situations autoritaires postcoloniales" en raison de la multiplication d'obstacles aux

“recompositions politiques et institutionnelles” liées à la libéralisation et à la démocratisation [Bayart, Ellis, Hibou, 1997: 22]. Dans ces conditions, la parlementarisation des institutions sociales et politiques est compliquée par la multiplication de désordres déstabilisant les bases de l’Etat et compromettant les chances d’autonomisation d’une société civile consistante et conséquente.

Les formations sociales d’Afrique sont confrontées à une “logique d’émasculation de l’Etat” et à une “logique d’excision de la souveraineté” qui font que “l’Etat n’a pas seulement perdu une grande partie des capacités de régulation et d’arbitrage qui lui permettaient de se construire une légitimité” mais aussi ses “moyens financiers” et son “pouvoir administratif”, ce qui favorise dans cet ensemble géopolitique “un rebondissement violent des luttes autour de l’inégalité et du contrôle des moyens de contrainte” [Mbembe, 1999: 84-85]. Dans ce contexte politique et économique de récession sous-régionale on peut remarquer la faiblesse des “noyaux crédibles de stabilité” ou de “pôles de prospérité” comme le montrent la dynamique de “désagrégation” particulièrement accentuée dans le cas du Zaïre, et aussi l’évolution de certains de ses voisins à l’instar du Rwanda, du Burundi, de l’Angola, “fragilisés à des titres divers par des dissensions internes” ou “du Congo ou de la Centrafrique aux prises avec les séquelles de leurs démocratisations manquées” [Bustin, 1998: 119]. Les pays d’Afrique Centrale sont confrontés aux incertitudes et risques politiques ou économiques créés comme ailleurs sur le continent subsaharien par une “crise de légitimité territoriale et gouvernementale des Etats” avec un “déclin des ressources disponibles” qui “alimente l’érosion du monopole de la violence publique au profit d’acteurs et de logiques privés” [Bach, 1997: 17].

Conclusion: L’Afrique Centrale Entre Autoritarisme Et Parle-Mentarisme

Dans un contexte régional et continental de “crise du modèle économique rentier et néo-mercantiliste”, l’on assiste à une accentuation du “chevauchement des positions de pouvoir et des positions d’accumulation” parvenant à un niveau tel que cette “radicalisation de ces pratiques d’accumulation à cheval sur les institutions politiques et en marge de la légalité” suggère qu’une mutation de la “politique du ventre” est peut être en passe de survenir ... ” [Bayart, Ellis et Hibou 1997: 26].

Dans cette conjoncture, la relation entre la “coercition” et le “capital” sera redéfinie dans la trajectoire des Etats d’Afrique Centrale marquée par la multiplication de dynamiques politiques susceptibles d’aboutir à une régionalisation de la guerre – ou tout au moins – de la violence sociale et politique [Tilly, 1995]. L’interaction politique en Afrique Centrale est en effet marquée par la montée en régime du “militarisme” et de la “militarisation” dans les “régimes de la violence”, ce qui correspond respectivement à “l’ethos par lequel un Etat en particulier ou des groupes significatifs au sein d’un Etat utilisent la force et la violence des armes

comme procédure politique ordinaire” et à “la prolifération des armements ou en tout cas, la sophistication des moyens de destruction et la facilité avec laquelle ceux-ci sont mis à la portée des gens” [Mbembe, 1990: 29]. Une telle évolution favorise la montée de dynamiques relevant de “la privatisation radicale” ou de “la criminalisation des pratiques du pouvoir” susceptible dans certaines configurations, de conduire à un “passage de la lutte factionnelle ... à la lutte armée” [Bayart, 1990: 106] [Bayart, Ellis et Faure, 1997: 10].²⁰ Ce modèle déjà prévalent au Tchad et en Angola et fondé sur la prévalence de la lutte armée va s’étendre à d’autres pays de l’Afrique Centrale comme le Zaïre (devenu République Démocratique du Congo), le Congo (Brazzaville), le Burundi ou le Rwanda. L’affirmation libérale d’un “pouvoir social” s’inscrivant dans un réseau de compromis institutionnalisés entre l’Etat et les organisations sociales autonomes se trouve compromis par la montée en régime de l’action des “seigneurs de la guerre”. C’est ainsi qu’au Congo, la militarisation du débat politique a favorisé “la banalisation de la violence physique après les phases de guerre urbaine” et encouragé “les recours à l’enlèvement et à l’assassinat parmi les moyens reconnus du répertoire politique” [Quantin, 1997: 189]. Les dispositions modelées par la production armée du jeu politique ne favorisent pas la consolidation de la démocratie et du parlementarisme comme le montre l’exemple de l’Angola avec le conflit politico-militaire entre le MPLA (Mouvement populaire de libération de l’Angola) et l’UNITA (Union pour l’indépendance totale de l’Angola). En effet, “ni (l’) UNITA ni (le) MPLA n’ont choisi la démocratisation” et “ne sont convaincus que la “démocratie” est le meilleur système de gouvernement” [Messiant, 1995: 37]. Les mouvements politico-militaires prolifèrent dans la région quoiqu’ils ne soient pas dotés d’une égale capacité d’action et d’organisation dans leur entreprise de déstabilisation des gouvernements centraux des pays d’Afrique Centrale. L’on évoquera ainsi le rôle prégnant de l’UNITA de Jonas Savimbi (Angola); l’action du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), dirigé par Léonard Nyangoma (Burundi), le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba ou les factions concurrentes du Rassemblement congolais pour la démocratie d’Emile Ilonga et d’Ernest Wamba-Dia-Wamba (Congo Démocratique) et du Mouvement national de libération du Congo (MNLC) de Paul Muleri (Congo Brazzaville). Dans la même logique, il convient d’examiner le problème permanent lié au “défait d’hégémonie” et aux “trajectoires de divergence” dans les guerres civiles récurrentes de l’Angola et du Tchad [Bayart, 1989].

Ces dynamiques relativisent les expériences politiques de parlementarisation des institutions et orientent la trajectoire politique des Etats de la sous-région vers une économie belliciste et illégaliste du pouvoir. Dans ces conditions, certaines logiques tendent à consacrer l’“avortement de la transition démocratique” et à renforcer “la faillite de l’Etat” dans un contexte où la mondialisation accélère “la criminalisation des nouvelles économies de traite” [Bayart, 1995: 49]. Ces logiques

de criminalisation des pouvoirs ont pris un tournant particulièrement violent dans les pays de l'Afrique Centrale impliqués dans l'espace des grands lacs marqué par des crises politiques aiguës qui aboutiront au génocide rwandais [Reyntjens, 1996].

Les logiques illégalistes se perçoivent par exemple dans la régionalisation du champ d'action des feymen camerounais tels que Donatien Koagne ou Jean-Pierre SA'AH qui ont contribué à faire de "l'arnaque un sport national" [Bayart, Ellis, Hibou, 1997: 154-155]. Ces escrocs auraient eu au rang de leurs victimes et / ou complices des hommes politiques et des hommes d'affaires dans différents pays d'Afrique Centrale à l'instar des Chefs d'Etats comme le Maréchal Mobutu (Zaire), Denis Sassou Nguesso (Congo) ou Théodore Obiang Nguema, ou encore des ministres comme Jean-Pierre Lemboumba ou Jérôme Okinda (Gabon) ou encore Jean Fochive (Cameroun). Et les "arnaques des feymen camerounais" ou le "Bindo zaïrois" relèvent de "l'usage de la violence et de la ruse économique" s'inscrivant dans le mouvement de généralisation des illégalismes [Bayart, Ellis, Hibou, 1997: 153].

Les logiques de la libéralisation et de la démocratisation sont exposées à des menaces d'avortement en raison de dynamiques de démonopolisation de la violence légitime liées aux configurations politiques et économiques de "privatisation de l'Etat" dans les pays d'Afrique Centrale [Politique Africaine, 1999]. C'est qu'en effet, les pratiques relevant de "l'arnaque, de la manducation, du parrain maffieux" s'inscrivent dans le cadre d'un ethos qui complique l'institutionnalisation stable et durable du parlementarisme confronté—au Cameroun comme dans les autres pays d'Afrique Centrale—au fait que "le parrainage mafieux se développe" [Warnier, 1994: 200].

Ces processus favorisent le développement de la "guerre comme forme de violence spécifique" où dans un "contexte de contraction et de dépression économique" régionalisé, les guerres en Afrique Centrale "sont, en général des guerres de bandes, et très souvent des guerres de rapines opposant des prédateurs à d'autres" [Mbembe, 1999]. C'est dans cette optique qu'il faut examiner les luttes politico-économiques occasionnées au Congo par la rente pétrolière dans un conflit marqué par l'échange guerrier de milices comme les "Cobras" de Denis Sassou Nguesso, les "Ninjas" de Bernard Kolelas ou les "Aubevillois" de Pascal Lissouba qui vont rompre les logiques de la libéralisation par le recours normalisé à l'action politique de "bandes armées" [Bzanguissa Ganga, 1995]. Ce conflit s'est régionalisé avec l'intervention de l'UNITA et du MPLA dans cette crise politico-militaire du Congo-Brazzaville. Des logiques rentières sont à l'œuvre dans ces conflits politico-militaires régionalisés à l'instar de celui de la République démocratique du Congo où le grand seigneur de la guerre qu'est Paul Kagame, l'homme fort du régime politico-militariste du Front patriotique rwandais (FPR) a des visées sur les potentialités de son grand voisin à travers Emmanuel Kayitana

(l'un de ses hommes de mission) et Alfred Kalisa (conseiller financier occulte) qui a installé une filiale de sa banque à Goma.²¹ Dans la même logique, les intérêts rentiers liés aux enjeux du contrôle du pétrole et du diamant sont au centre du conflit politico-militaire entre le gouvernement central tenu par le MPLA et la rébellion de l'UNITA dont les efforts de guerre respectifs sont respectivement financés par le pétrole et le diamant.

Le contexte de régionalisation de ces guerres remet en cause la construction d'un consensus légal nécessaire pour la formation d'un Etat parlementaire et d'une société civile autonome. Au contraire, on peut constater que "le lien entre les conflits qui déchirent l'Afrique Centrale et la criminalisation de l'Etat se fait plus évident" [Bayart, 1997: 191]. La régulation de la "politique d'affection" dans le cadre de la libéralisation et de la démocratisation n'est pas toujours parvenue à éviter l'affirmation régionale des modes de production guerrière des jeux et luttes politiques en Afrique Centrale [Sindjoun, 1998].²² L'affirmation de configurations martiales et guerrières de l'énonciation politique en Afrique Centrale – quoiqu'à des degrés divers, selon les pays – réduit les chances de réorganisation du "pouvoir d'Etat" sur la base d'un système institutionnel de libéralisation et de démocratisation ou la logique de parlementarisation consacre et consolide "le règne de la loi" [Diamond, 1994: 5].

La construction de l'Etat de droit en Afrique Centrale est engagée mais demeure confrontée à des problèmes relativisant sa consolidation socio-politique dont ceux de "l'effectivité des droits fondamentaux reconnus par les constitutions", de la crédibilité de "la production sociale des constitutions" dans un contexte politique caractérisé par "la survivance de la plupart des dirigeants ayant géré la période autoritaire au Cameroun, au Gabon, au Tchad, en Guinée Equatoriale, etc" [Sindjoun, 1995: 98]. La consolidation politique et juridique du pluralisme social est compliquée par des dynamiques disciplinaires visibles dans la répression des médias indépendants (arrestation de journalistes comme Joseph Mbakulu Pambu de la "Radio-Télévision Matadi" au Congo démocratique en Novembre 1998, de Sinecio Nguja Essono du journal indépendant "Del Sol" en Guinée Equatoriale entre Août 1997 et Octobre 1998, de Pius Njawa "Messenger" et Michel Michaut Moussala "Aurore-Plus"; au Cameroun en 1998; censure des organes de presse écrite comme "La Griffon" (Gabon), "Le Citoyen" et "Le Novateur" (Centrafrique).

Dans la même logique, les différents pouvoirs publics harcèlent les radios indépendantes comme "Ecclesia" (Angola) en Juillet 1999, suspendent les émissions politiques de "Radio Soleil" (Gabon) en Février – Mars 1999) ou entravent la légalisation de "Radio-Télévision Lumière", et "Radio Reine" Cameroun en Juillet 1999. Tout ceci souligne la difficulté de consolidation du "système parlementaire de légalité" lié à l'institutionnalisation de "l'Etat de droit bourgeois" [Schmitt, 1990]. En Afrique Centrale, les logiques guerrières et policières de production du politique relativisent "la construction sociale de l'Etat

parlementaire” dans la sous-région [Lacroix, 1997]. La recrudescence des formes militaires et militarisées de production du politique se perçoit dans des conflits même localisés comme la tentative de sécession menée par le mouvement pour l'autodétermination de l'île de Bioko (MAIB) en Guinée Equatoriale en Janvier 1998, ou l'action de mouvements politico-militaires tchadiens comme le Mouvement pour la défense de la démocratie et de la justice au Tchad (MDDJT) de M. Youssouf Togoimi opérant dans Borkon-Ennedi – Tibesti. Cette montée de la militarisation se percevait déjà dans “les conflits larvés ou déclarés du Burundi, du Kivu et du Shaba au Zaïre, du Congo, du Gabon, de l'Extrême-Nord au Cameroun” [Bayart, 1995: 49]/ L'on ne saurait toutefois s'appuyer sur ces dynamiques pour en inférer la réduction de la politique en Afrique Centrale à une “criminalisation de l'Etat” [Bayart, 1997: 197]. Ce serait réserver de façon péremptoire les pratiques de criminalisation du pouvoir aux régions du sous-continent subsaharien alors que les “nouvelles formes de criminalité organisée” qui mettent en relation le monde politique et le monde des affaires se déploient aussi dans les grands pays occidentaux [Leguet, 1995]. Les logiques du militarisme et de l'autoritarisme qui persistent en Afrique Centrale, soulignent la fragilité de la mise en place de la “civilité électorale” susceptible de moduler la violence selon des règles sociales et politiques relevant du parlementarisme [Deloye, Ihl, 1993]. Le “recours à la coercition” et la “recherche de rationalisation de l'autoritarisme” compliquent “l'intériorisation d'une autodiscipline correspondant à l'institutionnalisation de la loyauté électorale” sans supprimer les chances de consolidation de la “démocratie électorale” liée à l'Etat parlementaire [Quantin, 1998: 13, 18, 19]. Les dynamiques récurrentes d'autoritarisme et de militarisme montrent seulement que la mise en place du parlementarisme s'opèrent dans un contexte socio-politique peu propice à une “démocratisation évidente” et à une “autodiscipline” relevant de la “civilisation des murs” [Elias, 1985: 307] [Elias, 1976].

Notes

- * FSJP, Université de Yaoundé II – Soa et Groupe de Recherches Administratives Politiques et Sociales, Cameroun.
- 1. La confrontation des pôles “Etat” et “société” est envisagée par Luc Sindjoun dans une perspective relationnelle [Sindjoun, 1997].
- 2. L'on notera que dans certaines perceptions géopolitiques anglophones le Cameroun se situe dans l'espace de la “West Africa”, plutôt que dans celui de la “Central Africa” et fait partie des “West African States” [Bayart in Cruise O'brien, Dunn, Rathbone, 1989].
- 3. La perspective de la “gouvernementalité” en ce qu'elle traite des problèmes de “violence” et de “discipline” fait l'objet d'une réappropriation intelligente dans l'examen des problèmes de gouvernement rencontrés par les postcolonies africaines par [Mbembe, 1990].

4. Sur les précieux enseignements fournis par la caractérisation du “régime démocratique” comme forme particulière d’organisation concurrentielle de l’accès aux “chances de puissance” attachées au contrôle des “positions clefs” de “l’administration monopoliste” dirigeant les “sociétés étatiques nationales” [Elias, 1976].
5. On peut aussi parler de “pouvoir personnel” plutôt que de “gouvernement personnel” sans que cela modifie la structure patrimoniale ou néopatrimoniale de ce mode de domination [Jackson, Robberg, 1982].
6. Les régimes de la “souveraineté” sont liés au “mercantilisme” et à la “police” et tournés vers la recherche de la “puissance du souverain” à travers l’utilisation des “lois, ordonnances et règlements” comme “instruments juridiques de la souveraineté” opposés à la mise en œuvre d’un nouvel “art de gouverner” fondé sur la “biopolitique” [Seglard, 1992] [Foucault, 1986].
7. Les échanges hégémoniques sont envisagés dans le cadre d’une stratégie relevant de la “politique de coalition inclusive” [Rothchild, Foley, 1988].
8. L’“Economie des pratiques de pouvoir” qui prévaut, structure l’économie et l’organisation de l’Etat et de la politique comme du “business” [Faure, Medard, 1992].
9. La “gouvernementalité” (patriarcale) apparaît en effet au travers de “l’économie de pouvoir” (patrimoniale), qui ne parvient pas à l’affirmation d’un véritable pouvoir pastoral [Foucault, 1994].
10. Cet exemple pris propos du Zaïre relève d’une logique identifiable dans l’expérience politique des autres pays d’Afrique Centrale [Callaghy, 1981].
11. La zaïrinisation désigne le mouvement de nationalisation d’entreprises rétrocédées de façon avantageuses aux acteurs de la classe politique associée au régime de M. Mobutu [Willame, 1995].
12. La perspective de Fatton met en évidence la variabilité des formes d’organisation de la “société civile” autour des classes constituée par le “bloc prédateur”, les “secteurs intermédiaires” et la “classe subordonnée” [Fatton, 1995].
13. Il faut relativiser la vision des “élites monopolistes” comme un “front homogène” pour en souligner la structure de “complexe de groupes de pointe” [Elias, 1985].
14. La notion de “décompression autoritaire” développée par Bayart emprunte à l’analyse de la “distensâo” par les spécialistes des transitions post-autoritaires latino-américaines surtout ceux intéressés par le Brésil.
15. Le PDC (parti des démocrates camerounais) a été créé par André-Marie MBIDA. Le FNLA (Front national de libération de l’Angola) a été créé par Roberto Holden, représentant avec l’UNITA (Union pour l’Indépendance totale de l’Angola), l’un des mouvements de libération de ce pays.
16. RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais); PDG (Parti

démocratique gabonais); SDF (Social Democratic Front); UNDP (Union nationale pour la Démocratie et le progrès); RNB (Rassemblement national des bûcherons); MDR (Mouvement pour la défense de la République); UPADS (Union panafricaine pour la démocratie); PCT (Parti congolais du travail).

17. *Cameroon Tribune* No. 6879-3468, p.8.
18. La notion de "lock-in" renvoie aux théories évolutionnistes du changement technologique en économie [Arthur, 1988].
19. L'organisation du monde des affaires est fortement dépendante de ces "placements politiques concurrents du capital" [Owona Nguini, 1996].
20. L'on ne doit pas séparer (artificiellement) la "criminalisation des pratiques du pouvoir", des contraintes "néo-patrimonialistes" et "dépendantistes" qui les modèlent [Bayart, 1995].
21. Voir à ce propos *Lettre Du Continent* No. 288 du 4-09-97, p. 6.
22. Le concept de "politique d'affection" de Luc Sindjoun est inspiré par celui "d'économie d'affection" développée par Goran Hyden.

Bibliographie

- Arthur, B. "Competing Technologies, Increasing Returns and Lock-In by Historical Events", *Economic Journal*, 99, 1989: pp. 116-131.
- Bach, D. "Régionalisme et mondialisation en Afrique subsaharienne le retournement d'un paradigme", Bach, D. (Dir.) *Regionalisation, Mondialisation Et Fragmentation En Afrique Subsaharienne*, Paris: Karthala, 1998, pp 13-24.
- Bayart, J-F. "Cameroon", Cruise O'brien, D., Dunn, J., Rathbone, R. (eds). *Contemporary West African States*, Cambridge Et New York: Cambridge University Press, 1989, pp. 31-48.
-, "La Problématique De La Démocratie En Afrique Noire: "La Baule, Et Puis Après ?" *Politique Africaine* No. 43, Octobre 1991, pp. 5-20.
-, "La revanche des sociétés africaines", *Politique Africaine*, Septembre 1983, pp. 95-127 G.J.F Bayart, "Les sociétés africaines face à l'Etat", *Pouvoirs* No. 25, 1983, pp. 23-29.
-, "L'afro-pessimisme par le bas", *Politique Africaine* No.40, Décembre 1990.
-, "L'embrasement De L'afrique Subsahaliennne" *Politique Internationale* No. 77, Automne 1997, pp. 185-202.
-, *L'etat En Afrique. La Politique Du Ventre*, Paris, Fayart, 1989.
- Bayart, J.F., Ellis, S., Hibou, B. "De l'Etat kleptocrate à l'Etat malfaiteur?" Bayart, J.F., Ellis, S., Hibou, B. *La Criminalisation De L'etat En Afrique*, Bruxelles: Complexe, 1997, pp. 17-54.
- Bayart, J.F., Mbembe, A., Toulabor, C. *Le Politique Par Le Bas En Afrique Noire*, Paris: Karthala, 1992.

- Bazenguissa-Ganga, R. *Milices Politiques Et Bandes Armées A Brazzaville. Enquête Sur La Violence Politique Et Sociale Des Jeunes Déclassés. Les Etudes Du Ceri*, Paris: Fnspp, 1996.
- Beckman, B. "The Liberation Of Civil Society: Neo-Liberal Ideology And Political Theory", *Review Of African Political Economy*, No. 58, 1993, pp. 20-33.
- Bigo, D. "La délégitimation des pouvoirs entre politique du ventre et démocratie" Conac, G. (Dir.) *L'Afrique En Transition Vers Le Pluralisme Politique*, Paris: *Economica*, 1993 pp. 155-163.
-, *Pouvoir Et Obedissance En Centrafrique*, Paris: Karthala, 1989.
- Bourgi, A. Casteran, C. *Le Printemps De L'Afrique*, Paris: Hachette, 1991.
- Bratton, M. "Beyond The State: Civil Society And Associational Life In Africa", *World Politics* 41 (3) 1989: pp 407-430.
- Bratton, M., Van De Walle, N. *Democratic Experiments In Africa*, Cambridge: Cambridge University Press, 1997.
-, "Towards Governance in Africa: Popular Demands and State Responses", Hyden, G., Bratton, M., (eds.) *Governance And Politics In Africa*, Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1992, pp. 27-55.
- Breton, J.M., "La transition vers la démocratie en République populaire du Congo", Conac, G. (Dir.) *L'Afrique En Transition Vers Le Pluralisme Politique*, Paris: *Economica*, 1993, pp. 263-289.
- Buijtenhuijs, R. "Chad: The Narrow Escape Of An African State, 1965-87", Cruise O' Brien, D., Dunn, J., Rathbone, R. (eds.) *Contemporary West African States*, Cambridge: Cambridge University Press, 1989.
-, *Le Frolinat Et Les Revoltes Populaires Du Tchad. 1965-1976*. La Haye Et Paris: Mouton, 1978.
- Bustin, E. "La désagrégation de l'Etat zaïrois et ses incidences régionales", Bach, D. (Dir.) *Regionalisation, Mondialisation Et Fragmentation En Afrique Subsaharienne*, Paris: Karthala, 1998, pp 115-127.
- Cahen, M. "Vent des îles: la victoire de l'opposition aux îles du Cap Vert et à Sao Tomé e Principe", *Politique Africaine* No. 43, Octobre 1991, pp. 63-78.
- Callaghy, T. "The State As Lame Leviathan: The Patrimonial Administrative State In Africa", Zaki, E. (ed.), *The African State In Transition*, New York: St Martin's Press, 1987.
-, *The State - Society Struggle: Zaire In Comparative Perspective*, New-York: Columbia University Press, 1984.
- Chabal, P. "Pouvoir et violence en Afrique postcoloniale", *Politique Africaine* No. 42, Juin 1991, pp. 51-64.
- Chazan, N. "Patterns Of State Society: Incorporation And Disengagement In Africa" Rothchild, D., Chazan, N. (eds) *The Precarious Balance. State And Society In Africa*, Boulder: Westview Press, 1988, pp 121-148.
- Chretien, J.P. "Violence Et Histoire En Afrique", *Politique Africaine* No. 42, Juin

1991, pp. 9-27.

- Cohen, M.A. *Urban Policy And Political Conflict In Africa. A Study Of The Ivory Coast*. Chicago: The University Of Chicago Press, 1974.
- Conac, G. "Les processus de démocratisation en Afrique" Conac, G. (Dir.) *L'Afrique En Transition Vers Le Pluralisme Politique Paris: Economica*, 1993 pp 11-42.
- Coussy, J. "Economie Et Politiques Du Développement", Coulon, C., Martin, D.-C. (Dir.), *Les Afriques Politiques*, Paris: La Decouverte, 1991, pp. 123-139.
- Cowen, M.P. *The British State, State Enterprise And An Indigenous Bourgeoisie In Kenya After 1945*", 1980.
- Darbon, D. "Les Conflits De Pouvoir Au Burundi", Pouvoir Et Integration Politique. *Les Cas Du Burundi Et Du Malawi*, Bordeaux: Iep Bordeaux, 1982.
- De Certeau, M. *L'invention Du Quotidien, I. Arts De Faire*, Paris: Uge, 1980.
- Decraene, P. *L'Afrique Centrale*, Paris: C.H.E.A.M 1993.
- Deloye, Y., IHL, O. "La civilité électorale: vote et forclusion de la violence en France", *Cultures Et Conflits*, No. 9/10, 1993.
- Diamond, L. "Towards Democratic Consolidation (Rethinking Civil Society)" *Journal Of Democracy*, 5 (3), Juillet, 1994, pp 4-17.
- Dobry, M. *Sociologie Des Crises Politiques*, Paris: Fnsp, 1986-1992.
- Dzaka, T., Milandou, M. "Entrepreneurs De Brazzaville: Cinq Réussites Singulières", Ellis, S., Faure, Y-A (Dir.) *Entreprises Et Entrepreneurs Africains*, Paris: Karthala, 1995, pp. 89-104.
- Elias, N. *La Dynamique De L'occident*, Paris: Calmann Levy, 1976.
-, *La Societe De Cour*, Paris: Flammarion, 1985.
-, *Qu'est Ce Que La Sociologie? la Tour d'Aigues*, Editions de l'Aube, 1991
- Ergas, Z. (ed.) *The African State In Transition*, New York: St Martin's Press, 1987.
- Fatton, R. "Africa In The Age Of Democratization. The Civic Limitations of Civil Society", *African Studies Review*, Volume 38, No. 02, 1995, pp. 67-99.
-, "Liberal Democray in Africa", *Political Science Quaterly*, Volume 105, No. 3, 1990, pp. 455-473.
-, *Predatory Rule: State And Civil Society In Africa*, Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1992.
- Faure, Y-A., "L'etat Ajusté En Afrique Noire", Orstom Departement Sud. Institutions Et Pratiques De Developpement. Itinéraires. 1992, pp. 183-190.
-, "La différenciation structurelle en contexte africain: sur un enjeu des transformations en cours dans les champs économique et politique" Orstom Departement Sud Institutions Et Pratiques De Developpement Itinéraires 1992, pp. 153-182.
-, Medard, J-F. "L'etat Business Et Les Politiciens-Entrepreneurs: Néopatrimonialisme Et Big Men". Ellis, S., Faure, Y-A (Dir), *Entreprises Et*

- Entrepreneurs Africains*, Paris: Karthala Et Orstom, 1995, pp. 291-309.
- Foucault, M. "Le Pouvoir, Comment S'exerce-T-Il?", Dreyfus, H.P., Rabinow, P. Michel Foucault, *Un Parcours Philosophique*, Paris: Gallimard, 1984.
-, "Omnes Et Singulatim", *Le Debat* No. 41, 1986.
-, *Dits Et Ecrits, Iv*, Paris: Gallimard, 1994.
- Gaulme, F. "Le Gabon À La Recherche D'un Nouvel Ethos Politique Et Social", *Politique Africaine* No. 43, Octobre 1991, pp. 50-78.
- Gautier, C. "A Propos Du Gouvernement Des Conduites Chez Foucault: Quelques Pistes De Lecture". *De La Gouvernabilite*, Paris: Puf-Curapp, 1996, pp. 20-33.
- Geschiere, P. "Le Politique En Afrique: Le Haut, Le Bas Et Le Vertige", *Politique Africaine* No. 39, Septembre 1990, pp. 155-160.
- Giddens, A. *La Constitution De La Societe*, Paris: Puf, 1985.
- Habermas, J. *Droit Et Democratie*, Paris: Gallimard, 1997.
-, *L'espace Public Archeologie De La Publicite Comme Dimension Constitutive De La Societe Bourgeoise*, Paris: Payot, 1978.
- Hayward, J. "Groupes D'intérêt, Pluralisme Et Démocratie", *Pouvoirs* No. 79, 1996, pp. 5-19.
- Hirschman A. *Defection Et Prise De Parole*, Paris: Fayard, 1995.
- Hugon, P. "Processus de libéralisation et transition à l'économie de marché en Afrique et en Europe de l'Est: convergences et divergences" Dufaux, F. Gervais-Lambony, P. *Afrique Noire: Europe: Regards Croises*, Paris: Karthala, 1970.
- Huntington, S. *Political Order In Changing Societies*, New Haven: Yale University Press, 1968.
- Iliffe, J. *The Emergence Of African Capitalism*, Londres: Macmillan Press, 1983.
- Jackson, R. Rosberg C. *Personal Rule In Black-Africa*, Berkeley: University Of California Press, 1982.
- Jobert, B., Muller, P. *L'etat En Action: Politiques Pububiques Et Corporatismes*, Paris: PUF, 1987.
- Lacroix, B. La Contribution De Norbert Elias A La Construction Sociale De L'etat Parlementaire (Rapport présenté au colloque "Etat parlementaire" centenaire de Norbert Elias). Gap Universite De Paris X. Nanterre, 1997.
- Legendre, P. *L'amour Du Censeur, Essai Sur L'ordre Dogmatique*. Paris: Seuil, 1976.
- Leguet, P. "La France et les nouvelles formes de la criminalité organisée", *Relations Internationales Et Strategiques* No. 20, 1995, pp. 184-207.
-, "La France et les nouvelles formes de criminalité organisée", *Relations Internationales Et Strategiques*, No. 20, 1995, pp. 184-207.
- Lemarchand, R. "La Violence Politique", Coulon, C., Martin, D-C. (Dir.) *Les Afriques Politiques*, Paris: La Decouverte, 1991, pp. 200-212.

- Maugenest, D. "Ouverture", Maugenest, D., Pougoue, P-G. (Dir), *Droits De L'homme En Afrique Centrale, Yaoundé (Presses De L'ucac) Et Paris (Karthala), 1995, pp. 7-10.*
- Mbaku, J. M. "Rent-Seeking And Democratization Strategies For Africa", *Internationales Afrika Forum*, 30 (3), 1994, pp. 274-289.
- Mbembe, A. "Déflation de l'Etat, civilité et citoyenneté en Afrique noire" *Gemdev, L'integration Regionale Dans Le Monde*, Paris: Karthala, 1995, pp. 273-286.
-, "Désordre, résistances et productivité", *Politique Africaine* No. 42, Juin 1991, pp. 2-8.
-, "Notes Provisoires Sur La Postcolonie" *Politique Africaine* No. 61, 1996, pp. 76-101.
-, "Pouvoir et économie politique en Afrique Contemporaine: une réflexion", *Afrique 2000*, Février 1992, pp 51-71.
-, "Pouvoir, Violence Et Accumulation". *Politique Africaine* No. 39, Septembre 1990, pp. 7-24.
-, "Traditions De L'autoritarisme Et Problèmes De Gouvernement En Afrique Subsaharienne", *Africa Development*, Vol. Xvii No. 1, 1992, pp. 37-64.
-, *Du Gouvernement Prive Indirect*, (Serie Etat De La Litterature 1-1999), Dakar: CODESRIA.
- Mc Gaffey, J. "Civil Society In Zaïre Hidden Resistance And The Use Of Personal Ties In Class Struggle". Harbeson, J-W., Rothchild, D., Chazan, N., (eds) *Civil Society And The State In Africa*, Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1994, pp. 169-189.
- Medard, J.F., "L'état Patrimonialisé", *Politique Africaine* No. 39, Septembre 1990, pp. 25-36.
-, *Etat Developpement Et Democratie Au Cameroun*, Bordeaux, s.d. p. 26.
-, "La spécificité des pouvoirs africains", *Pouvoirs* No. 25, 1983, pp. 5-21.
-, "Autoritarismes Et Démocraties En Afrique Noire", *Politique Africaine* No. 43, Octobre 1991, pp. 92-104.
- Medard, Y.F. *Crise Africaine Et Democratisation: Les Perspectives Difficiles De La Transition Democratique En Afrique Subsaharienne*, Colloque Politique Africaine, "Etat, Nation et ethnicité" 12-13 Novembre 1992, mimeo, Bordeaux.
- Messiant, C. "MPLA et UNITA: processus de paix et logique de guerre", *Politique Africaine* No. 57, Mars 1995, pp 40-57.
- Nambo, J.J. "L'état Gabonais Et La Violence". Le Roy, E. Et Von Trotha, T. (Dir), *La Violence Et L'état, Formes Et Evolutions D'un Monopole*, Paris: L'harmattan, 1993.
- Nwokedi, O. *Violence And Democratization In Africa*, Hamburg: Hamburger Beitrage Zum Friedensforschung And Sicherheits Politik, Heft 1994.

- Okamba, E. "Une analyse systémique des conférences nationales africaines: de l'Etat de fait à l'Etat de droit", *Afrique 2000*, No. 15, Novembre 1993, pp. 21-37.
- Olson, M. *The Rise And Decline Of Nations*, New Haven: Yale University Press, 1982.
- Owona J. "La Guinée Equatoriale et la démocratisation: l'astucieux recours à un constitutionnalisme rédhibitoire en 1982". *Le Mois En Afrique* No. 207-208, Avril, Mai 1983.
- Owona Nguini, M.E., "Juristes-Savants, Droit De L'etat Et Etat De Droit Au Cameroun: L'énonciation Professorale Et Doctorale Du Droit De La Souveraineté Et Des Droits De L'homme Au Crible D'une Sociologie Politique Du Champ Juridique", *Polis*, Vol. 6, No. 2, 1998, pp. 81-132.
-, "L'Etat et les milieux d'affaires au Cameroun: autoritarisme, ajustement au marché et démocratie (1986-1996)". *Polis*, Volume 2, No. 2, 1996, pp. 43-67.
-, *La Sociogenese De L'ordre Politique Au Cameroun Entre Autoritarisme Et Democratie (1978-96)*, Thèse de Doctorat de Science politique, Université de Bordeaux IV (soutenue le 26 Septembre 1997).
- Owona, J. "L'essor du "constitutionnalisme rédhibitoire" en Afrique noire. Etude de quelques "constitutions Janus" Melanges Gonidec, *L'etat Moderne: Horizon 2000*, Paris: 1985, pp. 235-243.
- Pabanel, J-P. "Le Burundi, Un Etat D'origine Traditionnelle" Medard, J-F. (Dir.), *Etats D'Afrique Noire*, Paris: Karthala, 1991, pp. 277-289.
- Politique Africaine* No. 73, Mars 1999 (l'Etat en voie de privatisation).
- Quantin, P. "Congo: Transition Démocratique Et Conjoncture Critique", Daloz, J-P., Quantin, P., (Dir.), *Transitions Democratiques En Afrique Noire*, Paris: Karthala, 1997, pp. 139-191.
-, "Pour une analyse comparative des élections africaines", *Politiques Africaine* No. 69, Mars 1998, pp 12-28.
- Reyntjens, F. "La production constitutionnelle en situation de crise: les cas du Rwanda et du Burundi", Darbon, D., De Gaudusson, J.d.B., (Dir.) *La Creation Du Droit En Afrique*, Paris: Karthala, 1993, pp. 293-307.
-, "Rwanda: Genocide and Beyond", *Journal of Refugee Studies*, 9, 3, 1996, pp. 240-251.
- Rotchild, D., Foley, M.W, "African States And The Politics Of Inclusive Coalitions", Rothchild, D., Chazan, N. (eds) *The Precarious Balance: State And Society In Africa*, Boulder: Westview Press, 1988, pp. 233-264.
- Schmitt, C. "L'égalité et légitimité" (Chapitre IV). Schmitt, C. *Du Politique ("Legalite Et Legitimites") Et Autres Essais*, Paris: Pades, 1990, pp. 39-79.
-, *Parlementarisme Et Democratie*, Paris: Seuil, 1988.
- Schumpeter, J. *Capitalisme, Socialisme Et Democratie*, Paris: Fayart, 1983.
- Seglard, M. "Foucault Et Le Problème Du Gouvernement" Lazzeri C., Reynie,

- D. (Dir.) *La Raison D'état: Politique Et Rationalite*, Paris: Puf, 1992, pp. 117-140.
- Sindjoun, L. "Brèves réflexions sur une question sans fin". Maugeness, D., Pougoue, P., (Dir.) *Droits De L'homme En Afrique Centrale*; Yaoundé (Presses De L'ucac) Et Paris (Karthala): 1995, pp. 91-98.
-, "Dynamiques De Civilisation De L'état Et De Production Du Politique Baroque En Afrique Noire", *Verfassung Und Recht*, No. 2, 1994, pp. 191-230.
-, "Le champ social camerounais: désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'Etat" *Politique Africaine* No. 62, Juin 1996, pp. 57-67.
-, "Lecture tropicale des conflits somalien et yougoslave: pour une épistémologie du détour et de la connexion", *Afrique 2000* No. 17, Mai 1994, pp. 15-25.
-, "Présentation générale: éléments pour une problématique de la révolution passive", Sindjoun L. (Dir.) *La Revolution Passive Au Cameroun*, Dakar: Codesria Paris (Karthala), 1999: pp. 1-7.
-, *La Politique D'affection En Afrique Noire: Societe De Parente, "Societe D'état" Et Liberalisation Politique Au Cameroun*. Boston Graf-Boston University, 1998.
- Tetzlaff, R. "Politicized Ethnicity. An Under Estimated Reality in Postcolonial Africa", *Law And State*, Vol. 46, 1992, pp. 24-53.
- Tilly, C. *Contrainte Et Capital Dans La Formation De L'europe*, Paris: Aubier, 1992.
- Tsika, J. "Entre L'enclume Étatique Et Le Marteau Familial: L'impossible Envol Des Entrepreneurs Au Congo", Ellis, S., Faure, Y-A. (Dir.) *Entreprises Et Entrepreneurs Africains*, Paris: Karthala, 1995, pp. 251-265.
- Verhaegen, B. *Rebellions Au Congo*, Bruxelles, Kinshasa, Inef-Ires, 1966 Et 1969.
- Warnier, J.P. "La bigarrure des patrons camerounais" Bayart, J.F. (Dir.) *La Reinvention Du Capitalisme*, Paris: Karthala, 1994, pp 175-201.
- Willame, J-C. "Entrepreneurs – Prédateurs Au Zaïre: Entre Le Grand Homme Et Les Affaires", Ellis, S., Faure, Y-A. (Dir.), *Entreprises Et Entrepreneurs Africains*, Paris: Karthala, 1995, pp. 325-337.
- Woods, D. "Civil Society in Europe and Africa: Limiting State Power through a Public Sphere" *African Studies Review*, 35 (2), Septembre 1992, pp. 7710.
- Yates, D. *The Rentier State in Africa, Oil Rent Dependency and Neocolonialism In The Republic Of Gabon*, Trenton: Africa World Press, 1986.
- Young, C. "Zaïre And Cameroon", Duignan, P., Jackson, R.H. (eds), *Politics and Government in African States*. Stanford Hoover Institution Press, 1986, pp. 120-161.
- Zollberg, A. R. *Creating Political Order. Party States Of West Africa*, Chicago: University Of Chicago Press, 1996.